

# La caisse alimentaire commune de Montpellier

sociale scientifique

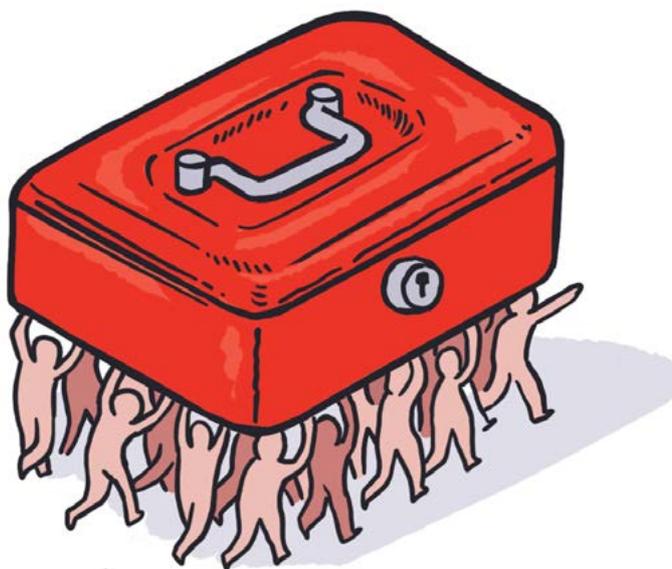
politique...

Une **expérimentation**

citoyenne

économique

de **démocratie alimentaire**



**Livret pédagogique pour prise en main politique**

mai 2025

---

Auteur·ices

Charles Bonnin, Clara Boudet, Marco Locuratolo, Pauline Scherer, Killian Vallois, Orane Vatinel

# Préface



Bienvenue à vous qui ouvrez ce livret que nous espérons clair, concis et motivant. Son objectif est de permettre un regard éclairé sur le travail mené par la Caisse alimentaire commune à Montpellier, entre septembre 2022 et aujourd'hui.

Difficile aujourd'hui d'ignorer qu'en France, un nombre grandissant de personnes souffrent de précarité alimentaire.

Difficile d'autre part d'ignorer que le système agro-alimentaire marche sur la tête et que sa folle course aux profits abîme chaque jour un peu plus notre planète.

Enfin, difficile d'ignorer que notre système de gouvernance se rigidifie, que par moment le peuple ne se sent que peu représenté dans les différentes instances et que la notion de démocratie semble plus fragile que jamais.

Humblement, en redonnant la parole aux personnes concernées par cette forme de précarité, en nous appuyant sur des principes fondamentaux de ce qu'est la démocratie, nous réfléchissons ensemble à remettre de la cohérence dans le système, pour ralentir les dégâts environnementaux d'une part et pour réduire les inégalités sociales d'autre part. En nous définissant comme un maillon d'un travail plus global mené sur la création de la Sécurité sociale de l'alimentation au niveau national, nous espérons faire de l'alimentation un droit fondamental, inaliénable, pour permettre à tous ceux et toutes celles qui vivent en France d'avoir accès à une alimentation de qualité quels que soient leurs moyens.

Nous défendons l'idée que manger mieux - et donc être moins souvent malade - à l'heure où la sécurité sociale est amoindrie, cassée par la même logique, tout en soutenant les producteur·rice·s locaux, est devenue une urgence absolue.

Ce projet est ambitieux, mais comme il est le résultat de la coopération entre acteur·ice·s du monde agricole, de citoyen·ne·s, d'associations, d'institutions locales et d'organismes financeurs, nous sommes convaincu·es qu'aux termes des différentes expérimentations menées partout en France, il aboutira.

Mikaele, Malika, Martine, Samira, Joël, Julie, M'hamed, Sanaa, Elisa, Laure, Hugo, Paul, Sophie, Marie, Elsa, Justine, Pierre, Cédric, Lola, Rian, Casimir, Yvvana, Halima, Laure, Paule, March, Jean, Malika, Cécilia, Carla Sofia, Elsa, Aurélie, Mathilde, Blandine, Brigitte, Gabin, Maëlle, Justine, Blandine, Stella, Catherine, Hélène, Alina, Béatrice, Aline, Christel, Manu, Samira, Sophie, Majhouba, Fanny, Odile, Amal, Pauline, Pascal, Paul, Sophie, Marjorie, Elisa, Lola, Clémence, Marie-Line, Sophie, Mel

Les membres du Comité citoyen de l'alimentation de Montpellier

# Remerciements

*Un immense merci à tous et toutes !*

*aux 61 membres du Comité citoyen de l'alimentation,  
aux 370 participant·e·s de l'expérimentation,  
aux salarié·e·s de l'équipe-projet,  
aux alternant·e·s et stagiaires,  
aux producteur·ice·s et magasins conventionnés,  
aux bénévoles et salarié·e·s des structures de la coopération,  
aux animatrices des enfants,  
aux cuisiniers et cuisinières,  
aux militant·e·s,  
aux élues locales et chargé·e·s de mission des collectivités,  
aux financeurs,  
aux chercheur·e·s et étudiant·e·s...*

*Vous qui avez rendu possible cette incroyable aventure de la Caisse alimentaire commune,  
qui nous a tous et toutes fait grandir, évoluer, bouger dans nos positions et nos  
représentations...*

*et qui nous permet encore d'espérer qu'un autre monde est possible...*

*si nous sommes capable de l'imaginer !*

## Sommaire

L'histoire de la Caisse alimentaire commune de Montpellier	4
1 - La coopération multi-acteurs	13
2 - Actions et méthodes de mobilisation citoyenne	16
3 - Les financements de l'expérimentation	19
4 - L'organisation de l'expérimentation de Caisse alimentaire commune	20
5 - Questions et hypothèses de recherche	23
6 - Le Comité citoyen de l'alimentation	25
7 - Les Assemblées citoyennes de l'alimentation	37
8 - Le système de cotisation	40
9 - La MonA	44
10 - Modes de mobilisation des participant·e·s et intégration dans l'expérimentation	47
11 - Le conventionnement	50
12 - Approvisionnements, circuits de distribution et soutien à la production	55
13 - Le programme d'animation de la Caisse alimentaire commune	57
14 - Pistes de travail sur le modèle socio-économique	59
15 - Piste de travail sur la structuration juridique et la gouvernance	61
16 - Programme TERRASOL	63
17 - Modalités de la phase 2	65
De la lutte contre la précarité alimentaire à une protection sociale et écologique : agir pour la transformation sociale	67

# L'histoire de la Caisse alimentaire commune de Montpellier

Courant 2021, une idée un peu folle germe petit à petit dans les esprits de quelques acteurs, chercheur·e·s et habitant·e·s... mettre en place une expérimentation de démocratie alimentaire, inspirée de l'idée de Sécurité sociale de l'alimentation... l'histoire de la Caisse alimentaire commune de Montpellier commence !

## Que s'est-il passé avant ?



Programme ACCESSIBLE (Réseau Civam)



Recherche-action "Tiers - lieux de solidarité et de transition alimentaire" (LERIS)



Expérimentation locale des associations L'Esperluette et Marché paysan à Montpellier



L'Esperluette est un café-épicerie-cuisine solidaire porté depuis 2019 par un collectif d'habitant·es dans le quartier populaire de Celleneuve à Montpellier (épicerie en vrac, groupements d'achats de produits locaux, activités autour de l'alimentation... ouverts à tous et proposant des tarifs solidaires). Durant l'été 2021, l'Esperluette expérimente avec l'association marché

paysan, un système de "bons d'achats" à dépenser sur le marché de quartier, avec les 50 foyers en situation de précarité qu'elle accompagne, et les producteurs et artisans du marché. Les personnes concernées peuvent se procurer via l'Esperluette ces bons d'achats d'une valeur de 5 euros en les achetant 1 euro. Cette action est appréciée par les familles au regard de la diversité et de la qualité des produits, mais aussi de la possibilité de fréquenter le marché de leur quartier, perçu jusqu'alors comme inaccessible. Elle est également appréciée par les producteurs au regard de la diversification de leur clientèle et de la dimension solidaire à laquelle ils peuvent contribuer. Cette micro-expérimentation pose les bases de la future Caisse alimentaire commune !



## Réflexion politique du Collectif pour une Sécurité Sociale de l'alimentation



Depuis 2019, le collectif "Pour une sécurité sociale de l'alimentation" porte une réflexion politique mettant en avant la nécessité de penser une socialisation de l'alimentation pour répondre aux enjeux agricoles et alimentaires, et propose pour cela, de s'appuyer sur le fonctionnement du régime général de Sécurité sociale tel qu'il a existé entre 1946 et 1958. Cette proposition s'appuie sur 3 axes :

- Penser une élaboration démocratique de la demande alimentaire structurant l'offre et permettant d'assurer l'accès de tous et toutes à une alimentation de qualité afin d'envisager des transformations agricoles.
  - Dépasser le système d'aide alimentaire, penser l'accès de tous et toutes à une alimentation choisie et la mise en oeuvre d'un droit à l'alimentation.
  - Instituer une organisation démocratique et utiliser un mécanisme similaire à celui mis en place pour la branche santé en 1946, tout en l'améliorant pour prévenir des attaques et dérives qui sont apparues par la suite, pour concrétiser la revendication de la mise en place d'une démocratie alimentaire\*.
- La proposition du collectif, dénommée le "socle commun" repose sur 3 piliers :

- L'universalité : un droit pour toutes et tous, à hauteur de 150 euros par mois et par personne
- La cotisation sociale obligatoire comme mode de financement, pour un budget global annuel évalué autour de 120 milliards d'euros
- Le conventionnement démocratique : choix des aliments accessibles via la mise en place de Caisses locales gérés par les "intéressés".

> Source : <https://securite-sociale-alimentation.org>



## Avril 2021

Le programme national Territoires à VivreS (TAV) est lauréat du plan de relance pour la mise en place de 4 territoires d'expérimentation dont Montpellier (obtention du financement d'un poste à temps plein sur deux ans et d'un budget de 50 000 euros dédiés à soutenir des coopérations d'acteurs à l'échelle territoriale).



## Le programme Territoires à VivreS



Le projet est issu d'une mobilisation inter-associative (Réseau Civam, Vrac France, Réseau Cocagne, UGESS et Secours Catholique - Caritas France) fédérée en un collectif "pour un Accès digne à l'alimentation". Le projet TAV émane de ce collectif qui appelle de ses vœux, dès mi 2020, une politique nationale de lutte contre la précarité alimentaire, et le soutien de projets d'accès à une alimentation durable et de qualité. Territoires à VivreS s'est déployé dans 4 territoires entre villes et campagnes (Métropole de Lyon, Métropole Aix-Marseille, Métropole Montpellier et Haute-Garonne-Toulouse). Son objectif : favoriser un accès digne à une alimentation de qualité pour tous, en particulier les plus vulnérables, et créer avec elles et les organisations agricoles et de l'ESS de nouveaux dispositifs économiques pour des filières solidaires et durables.

> Productions du programme TAV : <https://www.territoires-a-vivres.xyz/?Livrables>

## Les étapes

**Juillet  
2021**

Première rencontre de préfiguration du collectif **Territoires à VivreS - Montpellier (TAV)** rassemblant plus de 20 organisations associatives et coopératives, et la Ville et la Métropole de Montpellier.

LA COOPÉRATION MULTI-ACTEURS



**Septembre  
> décembre  
2021**

Plusieurs rencontres du collectif TAV Montpellier pour se connaître, interroger les pratiques existantes, faire émerger un **projet commun** et in fine dessiner les contours et les grands principes d'une "Caisse alimentaire commune", notamment via la création d'un comité citoyen de l'alimentation.

**Janvier  
> février  
2022**

Formation des partenaires aux enjeux de démocratie alimentaire et à la **mobilisation citoyenne** en vue de la création d'un Comité citoyen de l'alimentation.

MÉTHODE ET ACTIONS DE MOBILISATION CITOYENNE

**Février >  
septembre  
2022**

Nombreuses **actions de mobilisation** citoyenne dans les quartiers (ateliers cuisine, projections de films, balades de lecture du paysage alimentaire, pic-nic...)

Les **premiers financeurs** sont deux fondations (Fondation de France et Fondation Daniel et Nina Carasso) suivies par la Ville et la Métropole de Montpellier et la Région Occitanie.

LES FINANCEMENTS DE L'EXPÉRIMENTATION

**Mai  
2022**

Atelier de préfiguration et de co-conception du **futur Comité citoyen** de l'alimentation avec 60 habitant-e-s.

**Septembre  
2022**

Lancement du comité institutionnel et du conseil scientifique de la recherche-action.

QUESTIONS ET HYPOTHÈSES DE RECHERCHE

**Juin  
2022**

Première **Assemblée citoyenne de l'alimentation** au marché solidaire du Secours Populaire à Montpellier.

LES ASSEMBLÉES CITOYENNES DE L'ALIMENTATION

Lancement du développement informatique pour mettre en place un **outil de transaction** permettant aux futur-e-s participant-e-s de faire leurs achats alimentaires.

LA MONA

La Caisse alimentaire commune initie la dynamique TERRASOL (**Territoire alimentaire solidaire**) porté par un consortium d'acteurs locaux pour répondre à l'appel à manifestation d'intérêt "Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires" dans le cadre du plan France 2030, opéré par la Banque des Territoires.

PROGRAMME TERRASOL

Octobre 2022 > janvier 2023

Un **Comité citoyen de l'alimentation** se tient toutes les 3 semaines le samedi matin pour des séances d'échanges de savoirs sur les enjeux de l'alimentation et de l'action collective.

LE COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION

Novembre 2022

Lancement du groupe de travail "**approvisionnements en commun**" entre les structures membres du collectif de coopération.

APPROVISIONNEMENTS, CIRCUITS DE DISTRIBUTION ET SOUTIEN À LA PRODUCTION

1<sup>er</sup> octobre 2022

**Première rencontre** du Comité citoyen de l'alimentation avec plus de 60 participant-e-s issu-e-s de nombreux quartiers de la ville. Au moins la moitié des personnes qui s'engagent vivent des situation de précarité.

Septembre 2022 > janvier 2023

Dans la dynamique d'éducation populaire, réalisation d'un cycle d'ateliers de **vidéo participative** avec des habitant-e-s, pour la création de films courts sur le thème de "Manger".

Décembre 2022

Séance de co-construction du **système de cotisation** à la Caisse alimentaire commune, entre le comité citoyen et le conseil scientifique.

LE SYSTÈME DE COTISATION

28 janvier 2023

Validation du système de cotisation "libre et guidée", de la Caisse par le Comité citoyen et choix du nom pour l'outil de transaction : naissance de **la MonA**.

Événement de **lancement de la Caisse alimentaire commune** rassemblant plus de 600 personnes à la salle Pitot à Montpellier.



**Février  
2023**

Démarrage de l'**expérimentation économique** avec les 47 membres du Comité citoyen de l'alimentation et cinq points de vente conventionnés, proposés par le collectif TAV, et validés par le Comité citoyen.

Le Comité citoyen passe à un rythme d'une séance par mois et travaille sur les **critères de conventionnement** de points de vente et sur les modes de mobilisation des futur-e-s participant-e-s, en lien avec les membres du conseil scientifique.  
Le Comité citoyen engage le processus de conventionnement de nouveaux points de vente.

#### LE CONVENTIONNEMENT

#### MODES DE MOBILISATION DES PARTICIPANT·E·S ET INTÉGRATION DANS L'EXPÉRIMENTATION

**Mars  
2023**

Poursuite du groupe de travail sur les approvisionnements et les possibilités de **mutualisation** avec les acteurs agricoles, le MIN (Marché d'Intérêt National) de Montpellier et des lieux de distribution.

Le programme Terrasol est lauréat de l'AMI de la Banque des Territoires et entre en phase de maturation. La Caisse alimentaire commune bénéficie ainsi d'un **nouveau soutien financier**.

**Avril  
2023  
> janvier  
2024**

Entrée de **330 foyers participant** dans la Caisse alimentaire commune, organisation de 17 réunions d'accueil.

**Septembre  
2023**

Deuxième Assemblée citoyenne de l'alimentation au Parc Sophie Desmarets, quartier de la Mosson à Montpellier et lancement du **programme d'animation** de la Caisse alimentaire commune : ateliers "cuisiner durable", projections de films, rencontres-débats.

#### LE PROGRAMME D'ANIMATION DE LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

**Octobre  
2023**

Le Conseil Départemental de l'Hérault vote un budget pour l'expérimentation, pour mettre en place un partenariat opérationnel avec la Maison Départementale des Solidarités, permettant d'orienter une vingtaine de personnes accompagnées par les travailleurs sociaux du département vers la Caisse.

**Novembre  
2023**

Le fond de dotation La Poule Rousse co-finance la partie recherche de l'expérimentation.



Avril 2024

**Création de l'association** "La Caisse alimentaire commune de Montpellier" et lancement du travail sur la gouvernance dans les différentes instances du projet.

Juin 2024

Lancement de **groupements d'achats mensuels de fruits et légumes** co-portés par la Caisse alimentaire commune et l'association Vrac & Cocinas, en lien avec le GIEE maraîchage accompagné par la FRCIVAM Occitanie.

Mars 2024

Lancement d'un groupe de travail "**modèle socio-économique**" regroupant des membres du comité citoyen et du collectif de coopération, des représentants de points de vente conventionnés et des membres du conseil scientifique.

Juillet 2024

La Banque des Territoires valide le passage en phase de développement du programme Terrasol. La Caisse alimentaire commune peut déployer son **expérimentation sur 5 ans** avec une montée en puissance du nombre de participant-e-s (2025 - 2029).

Décembre 2023

Mise en place du groupe "**Parlons de la Caisse**" au sein du Comité citoyen, pour répondre aux sollicitations des médias et autres territoires.

La Région Occitanie/Pyrénées Méditerranée vote un budget pour l'expérimentation dans le cadre de la mise en place d'une **dynamique régionale** autour des expérimentations inspirées de la SSA avec trois autres territoires d'expérimentation : Toulouse, Lézignan-Corbières et St Gaudens.

Septembre 2024

**Troisième Assemblée** citoyenne de l'alimentation, quartier Celleneuve à Montpellier.

Janvier 2025

Démarrage de la **phase 2** de l'expérimentation.

**NOUVELLES MODALITÉS D'EXPÉRIMENTATION - PHASE 2**

Décembre 2024

**Séminaire** de présentation des résultats de l'expérimentation phase 1.

PISTES DE TRAVAIL SUR LA STRUCTURATION JURIDIQUE ET LA GOUVERNANCE

PISTES DE TRAVAIL SUR LE MODÈLE SOCIO-ÉCONOMIQUE

# La Caisse alimentaire commune



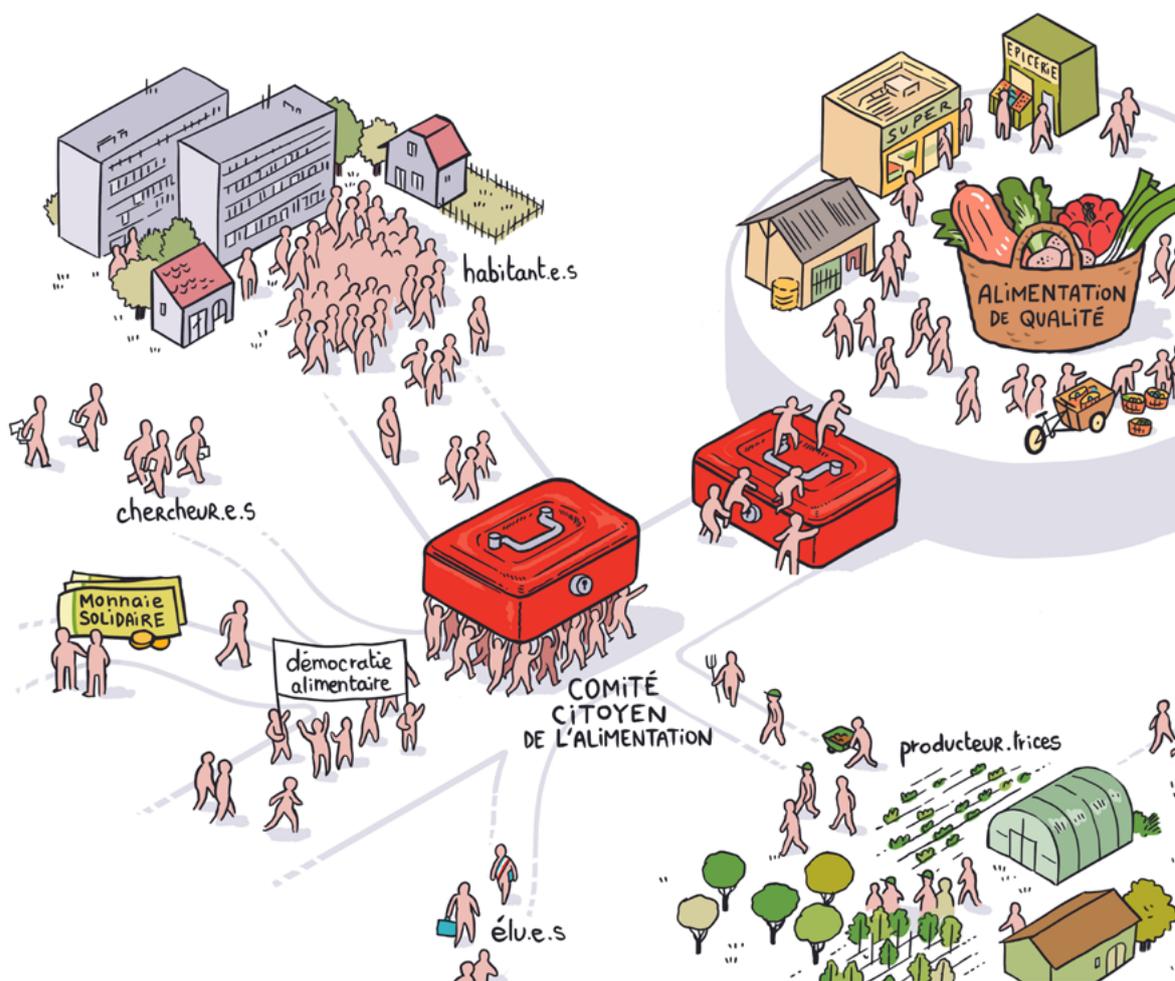
## Un Comité Citoyen de l'Alimentation :

instance de gouvernance de la Caisse, composé de 61 habitant-es de la Métropole, dont la moitié sont concernés par la précarité



## Budget collectif :

abondé par des cotisations (chacun-e cotise chaque mois selon ses moyens), et des subventions publiques et privées



10

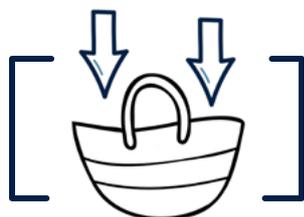


## La MonA :

outil de transaction qui permet d'acheter des produits dans le circuit conventionné

## EXPERIMENTATION 2023-2024

La Caisse permet aux 370 participant-es de dépenser chaque mois 100 MonA (euros) dans des lieux de distribution alimentaire conventionnés, ouverts à tout-es, choisis par le comité (épiceries, producteurs, groupements d'achats...).



### Un circuit de distribution conventionné :

28 producteur-ices, 9 artisan-es et 12 magasins



### Coopération :

mutualisation des approvisionnements et de la logistique, appui à la structuration de filières

## Les chiffres



**370** foyers participant dont **47%** vivant sous le seuil de pauvreté (**800 personnes touchées**)



**61** membres au Comité citoyen de l'alimentation dont **50% concerné-e-s par la précarité**



**49** points de vente conventionnés sur la Métropole : **28 producteur-ice-s, 9 artisan-e-s en direct et 12 magasins**



Le budget de la Caisse est financé à **52%** par les cotisations des participant·e-s, et à **48%** par des subventions publiques (collectivités locales) et privées (fondations).



La cotisation moyenne est de **52** euros par mois



Montant global de MonA versé : **476 200 euros**  
Montant global des cotisations reçues : **272 990 euros**



**82%** de la MonA est dépensé pour des produits biologiques

**20%** pour des fruits et légumes



### Les principaux lieux d'achats visités

- 40% de la MonA est dépensé au supermarché coopératif
- 24% de la MonA est dépensé dans un magasin bio spécialisé
- 12% de la MonA est dépensé chez les producteur-ice-s et artisans en direct

## [DÉMOCRATIE ALIMENTAIRE] ?

"Le concept de « démocratie alimentaire » représente la revendication des citoyens à reprendre le pouvoir sur la façon d'accéder à l'alimentation, dans la reconnexion entre celle-ci et l'agriculture. La démocratie alimentaire émerge comme un terreau particulièrement propice à la construction d'une nouvelle citoyenneté, dans laquelle les citoyens retrouvent les moyens d'orienter l'évolution de leur système alimentaire à travers leurs décisions et pas uniquement leurs actes d'achat".

> Dominique Paturel et Patrice N'dyaye, 2019.

"J'utilise démocratie alimentaire pour souligner la grande lutte, dans toutes les cultures, pour permettre à tous les citoyens d'avoir accès à une alimentation décente, abordable et bénéfique pour la santé, cultivée dans des conditions dans lesquels ils peuvent avoir confiance (...) Du point de vue politique, il est possible de se représenter la dynamique du système alimentaire comme une lutte titanesque entre les forces qui le contrôlent et la pression pour le démocratiser."

> Tim Lang, 1996.



# 1 - La coopération multi-acteurs



[coopération] Aide, entente entre les membres d'un groupe en vue d'un but commun

La coopération consiste à mettre en lien (partager, échanger) et à mettre en commun les ressources dont on dispose (les moyens, les idées, les compétences) et à s'organiser pour accéder aux ressources dont nous avons besoin. Ceux qui ont de plus faibles ressources pourront alors puiser dans ce fond commun. Elle s'oppose à la compétition qui génère des inégalités et une hiérarchie sociale (les "gagnants" et les "perdants"). La coopération a pour but de faire plus, mieux ou autrement. En effet, on recherche également une modification des rapports de domination et de subordination habituels. La coopération n'est pas naturelle dans les dynamiques de groupes, en effet, en cas de ressources limitées, c'est la compétition qui se met en place pour accéder ("que le meilleur gagne"). A noter qu'en cas de ressources rares c'est plutôt l'entraide qui s'instaure, et en cas de ressources abondantes, il n'y a pas de compétition.

## Les ambitions de la coopération

- Agir en collectif dans lequel l'individu ne perd pas son identité et son libre arbitre
- Répondre à un enjeu commun et atteindre un but commun via une entreprise commune, avec un principe de non-concurrence entre les différentes parties
- Instaurer des relations d'égal à égal entre les différentes parties prenantes
- Renforcer les capacités de chacun.e.s, et faire de la coopération un espace d'apprentissage et de développement du pouvoir d'agir.

Source : recherche-action "Tiers lieux de solidarité et de transition alimentaire", LERIS, 2021

## Que s'est-il passé à Montpellier ?

La coopération territoriale multi-acteurs est le point de départ de l'initiative de la Caisse alimentaire commune, facilitée par le programme TAV. Elle reflète les dimensions politiques et systémiques des intentions de départ. Elle s'est construite sur la base de liens existants mais faibles, au niveau local, entre des acteurs de la solidarité (notamment autour de l'alimentation), des alternatives alimentaires, de l'éducation populaire, de l'agroécologie et de la recherche agronomique et en sciences sociales.

Un choix a été fait dès le départ d'intégrer les collectivités (Ville et Métropole) au collectif, dans une logique de réflexion commune, de contributions au débat et de co-construction de l'action publique.

Ce collectif, informel sur la plan juridique, a fait émerger l'idée de Caisse alimentaire commune, inspirée par l'expérimentation de l'Esperluette et le projet politique de Sécurité Sociale de l'Alimentation. Cette idée répondait aux besoins des acteurs de "dépasser" leurs propres actions au regard des limites rencontrées par les uns et les autres, et de "mieux politiser" le sujet.

Le collectif a fortement soutenu le processus de mobilisation citoyenne grâce aux actions déjà existantes des

différents acteurs en lien avec les habitant·e·s, et à leur répartition sur le territoire. Nombre de ses membres ont participé aux actions de mobilisation puis à l'animation du comité citoyen de l'alimentation (bénévoles et salarié·e·s).

Ce collectif s'est réuni de manière régulière pendant toute la durée de la phase 1 (une fois par trimestre en moyenne) afin de suivre la mise en place, le déroulement de l'expérimentation et l'évolution de l'expérimentation.

Sa composition a évolué au fil du temps.

## De qui s'agit-il ?

### Membres du collectif au lancement de l'expérimentation

**Pilotage :** associations Vrac & Cocinas et FR CIVAM Occitanie.

#### • Des acteurs de distribution alimentaire, notamment solidaire :

La Cagette - supermarché coopératif, L'Esperluette-Celleneuve, La 5e Saison, Vrac & Cocinas, Association Marchés paysans

#### • Des structures de secteur social et/ou de la solidarité :

Secours Catholique Hérault, Epso - la porte ouverte, FAS Occitanie, CCAS Montpellier, ATD Quart-Monde, Secours populaire de l'Hérault, Alternatiba / ANV Montpellier, Les Petits Débrouillards 34

#### • Des structures relais sur la production et le système alimentaire :

FRCIVAM Occitanie, CIVAM Bio 34, INPACT 34, MIN de Montpellier, Les Greniers d'abondance, Croix-Rouge Insertion, Les Semeurs de jardin

#### • Des acteurs de la recherche :

Chaire Unesco Alimentations du Monde, Vrac & Cocinas, CIRAD-Supagro, Vobsalim

#### • La Monnaie locale complémentaire citoyenne :

La Graine, monnaie locale de l'Hérault

#### • Les collectivités locales :

Ville de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole



## Les grandes étapes

➔ **Présentation des actions de chaque structure, leurs questionnements et limites.**

**Emergence de deux grands enjeux : l'accessibilité et les approvisionnements.**

- Difficultés à toucher les personnes à revenus modestes ou précaires dans les projets alternatifs alimentaires (accessibilité socio-culturelle et économique)
- Limites de l'aide alimentaire et des épiceries sociales en termes de qualité et diversité de produits, le recours à l'aide alimentaire est stigmatisant, le système en place est non durable.
- Manque de filières locales et durables pour l'approvisionnement, mise en concurrence des acteurs de la distribution.
- Difficultés logistiques (transport, espaces...)

➔ **Echanges autour d'une vision commune du changement recherché et rédaction d'un texte d'orientation commune construit à partir de 4 axes :**

- La démocratie alimentaire
- La transformation des systèmes alimentaires
- La transformation des pratiques et des paysages alimentaires
- La transformation du dispositif d'aide alimentaire

➔ **Organisation du travail du collectif en plusieurs axes :**

- Mobilisation citoyenne : posture, actions à mener en vue de la création d'un comité citoyen de l'alimentation
- Développement d'un outil de transaction pour la Caisse
- Mutualisation des approvisionnements et sourcing de produits
- Structuration du collectif en lui-même, mode d'implication des membres et enjeu de gouvernance

➔ **Formulation d'un projet d'expérimentation : la Caisse alimentaire commune et suivi de la mise en œuvre**



### OBSERVATIONS

La coopération a été le "fer de lance" de la dynamique montpelliéraine, elle a été un moteur politique et un appui organisationnel. On peut néanmoins observer une "perte de vitesse" de cette dynamique de coopération sur la deuxième partie de l'expérimentation (moins de rencontres, moins de membres présents) qui peut être liée au manque de temps disponible des structures, à un portage fort de l'expérimentation par le comité citoyen et l'équipe projet, et à une perte de clarté sur le mandat de cette instance. On observe aussi que l'implication de plusieurs membres initiaux du collectif s'est simplement transformée au fil du temps, au bénéfice d'une implication directe dans l'expérimentation notamment en tant que point de vente conventionné, dans l'accompagnement quotidien des participant·e·s, dans la transmission d'information sur le projet, ou encore dans un travail de réflexion sur les approvisionnements. Le travail en cours sur la gouvernance de la nouvelle association "Caisse alimentaire commune de Montpellier" permet de relancer les échanges sur la dynamique de coopération et les rôles de chaque organisation, notamment dans la gouvernance donc le pouvoir de décision.

## 2 - Actions et méthodes de mobilisation citoyenne

[Mobilisation citoyenne : faire avec les habitant·e·s]

La mobilisation des habitant·e·s dans une optique de démocratie alimentaire est un processus qui demande :

D'avoir une intention, une visée, être mis en mouvement par un récit – un rêve – d'une démocratie plus grande, de plus de justice, d'un monde de partage et de respect du vivant où l'alimentation est à la fois un droit pour chacun et un levier pour prendre soin du monde.

De tisser une relation de confiance avec des personnes qu'on a envie de rejoindre, avec lesquelles on veut travailler en alliés ou en égaux (et qu'on ne considère pas comme des bénéficiaires et des usagers). Point d'attention : il n'y a pas de recette magique pour mobiliser : cela prend du temps ; Mobiliser, ce n'est pas communiquer !

De faire vivre une dynamique collective riche et joyeuse dans des groupes. Cela demande de changer de « logiciel » et d'adopter une posture non plus de « techniciens » de projets ou de « directeur·trice », mais d'animateur de groupes / collectifs qui s'interrogent ET agissent dans lesquels nous partageons le pouvoir et la décision.

D'être courageux·se et humble, car vouloir changer de monde (de l'alimentation) demande à entrer en dialogue avec des politiques publiques (qui mettent du temps à bouger) voir des adversaires (que l'on peut convaincre). Le plaidoyer est l'un des outils des collectifs.

(Source : Aequitaz - programme Territoires à VivreS)

### Que s'est-il passé à Montpellier ?

En amont de la constitution du comité citoyen de l'alimentation, entre septembre 2021 et septembre 2022, un long travail de mobilisation citoyenne a été réalisé, porté par le collectif de coopération.

Il s'est décliné en 4 temps : identification des enjeux (pourquoi mobiliser?), co-formation des acteurs (comment mobiliser ?), mobilisation (actions concrètes dans les quartiers) et co-construction du comité citoyen (atelier de préfiguration).

#### → Pourquoi mobiliser et "faire participer" ?

- Offrir des espaces de paroles, permettre aux personnes de faire part de leur expertise
- Reconnaître les compétences des personnes concernées, leur légitimité
- Ouvrir toujours plus largement la participation – faire "avec" les habitant·e·s et pas "pour"
- Créer du débat contradictoire pour mieux comprendre les choses
- Donner et partager le pouvoir
- Faire démocratie à notre échelle et "faire politique autrement"
- Faire remonter la parole à une échelle plus large

#### → Le programme de co-formation

(avec l'association Aequitaz)

Il s'agissait d'acquérir et partager des outils de mobilisation et de mise en débat des questions d'alimentation : découverte d'outils d'éducation populaire comme le débat mouvant, les règles d'inclusion dans un collectif, la nécessité de démarrer par des "têtes à têtes" (échanges individuels où chacun se raconte un peu) avant les échanges en groupe, l'écoute active des attentes et indignation des personnes concernées...

Aequitaz : outils de mobilisation

## ➔ Les actions de mobilisation

### • Les ba'lalim



des balades urbaines pour observer collectivement le paysage alimentaire de son quartier (possibilité d'en faire un podcast)

### • Les ateliers cuisine



cuisiner et échanger sur l'idée de Caisse alimentaire commune

### • Les pic-nics



se retrouver dans un parc autour d'un repas partagé pour échanger sur l'idée de Caisse alimentaire commune

### • Les projections de film / débats



avec des films comme "Douce France" ou "La part des autres"

### • Les ateliers de vidéo participative



TOUS.TES EN CUISINE un film de Malika, Marie et Charles

ateliers vidéo avec des habitant·e·s volontaires sur le thème de « Manger », qui ont permis de donner la parole et faire appel à leur créativité pour produire 5 courts-métrages. Ils ont été diffusés le 28 janvier 2023 lors de la journée de lancement de la Caisse Alimentaire Commune et depuis à de nombreuses occasions, toujours en présence des co-réalisateurs.

## ➔ Déroulé de l'atelier de préfiguration du comité citoyen de l'alimentation



Objectif : discuter et approfondir l'idée de Caisse alimentaire commune dans ses différentes dimensions

Nombre de participant·e·s : soixante

Un samedi matin dans les locaux d'un lieu d'accueil du Secours Catholique

• **Temps n°1** : photolangage sur l'alimentation (choisir une image qui me plaît et dire pourquoi)

• **Temps n° 2** : "world café" sur la Caisse alimentaire commune (les participant·e·s tournent de table en table pour aborder les points d'intérêts, les limites et les pistes des différents "ingrédients" de la Caisse alimentaire commune) :

- Un comité citoyen : son rôle, son fonctionnement ?
- Une assemblée citoyenne de l'alimentation ?
- Un circuit de distribution alimentaire conventionné ?

• **Temps n°3** : partage convivial d'un repas



## OBSERVATIONS

L'équipe et le collectif montpelliérain ont consacré du temps et des moyens humains pour aller à la rencontre des habitant·e·s dans de nombreux quartiers et associations, pour tisser des relations, parler de l'idée et donner envie de tenter l'aventure du comité citoyen. Une démarche essentielle dans une optique de démocratie alimentaire. Cette démarche a permis au comité citoyen d'être constitué d'une grande pluralité de personnes faisant la richesse du travail qu'il a mené par la suite. Ce travail de mobilisation ne peut se faire sans y consacrer un certain temps. Il est à reconduire en permanence pour assurer le renouvellement des forces vives tout en s'assurant de conserver la diversité sociale, culturelle, d'âge, de genre des personnes qui s'impliquent, au risque de voir cette initiative se refermer sur une certaine homogénéité sociale, qui guette nombre de projets. A l'heure de la préparation d'une deuxième phase d'expérimentation, ce travail de mobilisation reprend, toujours dans cette logique "d'aller vers" celles et ceux qui sont les plus éloigné·e·s.

# 3 - Les financements de l'expérimentation

## Financements de Territoires à VivreS Montpellier 2021/2022

- 50 000 € / an pour la coordination de la coopération territoriale
- 25 000 € / an pour la mise en coopération des acteurs du territoire

## Affectation des financements Caisse Alimentaire Commune phase 1 (2022 / 2024)

- Budget Caisse (janvier 2023 / octobre 2024) : 476 000 € versés dont
  - 273 000 € venant des cotisations volontaires et des dons
  - 203 000 € venant des financements publics et privés
- Ressources Humaines : 430 000 €
- Développement informatique et maintenance MonA : 30 000 €
- Frais de fonctionnement Comité Citoyen : 15 000 €
- Prestations et autres frais de fonctionnement : 57 000 €

## Financements de l'expérimentation "Caisse Alimentaire Commune phase 1" (septembre 2022 / décembre 2024):

- Fondation Daniel et Nina Carasso : 50 000 € (2022) + 50 000 € (2023) + 50 000 € (2024)
- Fondation de France : 125 000 € (2023) + 125 000 € (2024)
- Ville de Montpellier : 15 000 € (2022) + 30 000 € (2023) dont 50 % via le Pacte des Solidarités DREETS + 30 000 € (2024) dont 50 % via Pacte des Solidarités DREETS
- Montpellier Méditerranée Métropole : 30 000 € (2022) + 30 000 € (2023) dont 50 % via le Pacte des Solidarités DREETS + 30 000 € (2024) dont 50 % via Pacte des Solidarités DREETS
- Région Occitanie 2023 : 15 000 € (2023) + 15 000 € (2024)
- Conseil Départemental Hérault : 10 000 € (2024)
- Banque des Territoires - Secrétariat Général de l'investissement - Projet TerrAsol phase de maturation : 130 000 € (2024)



## OBSERVATIONS

La phase 1 d'expérimentation de Caisse alimentaire commune a été possible grâce à l'hybridation de financements publics et privés. Les soutiens d'abord de fondations privées puis de financements publics ont permis de tester l'hypothèse d'une contribution citoyenne libre et volontaire, sur décision du comité citoyen.

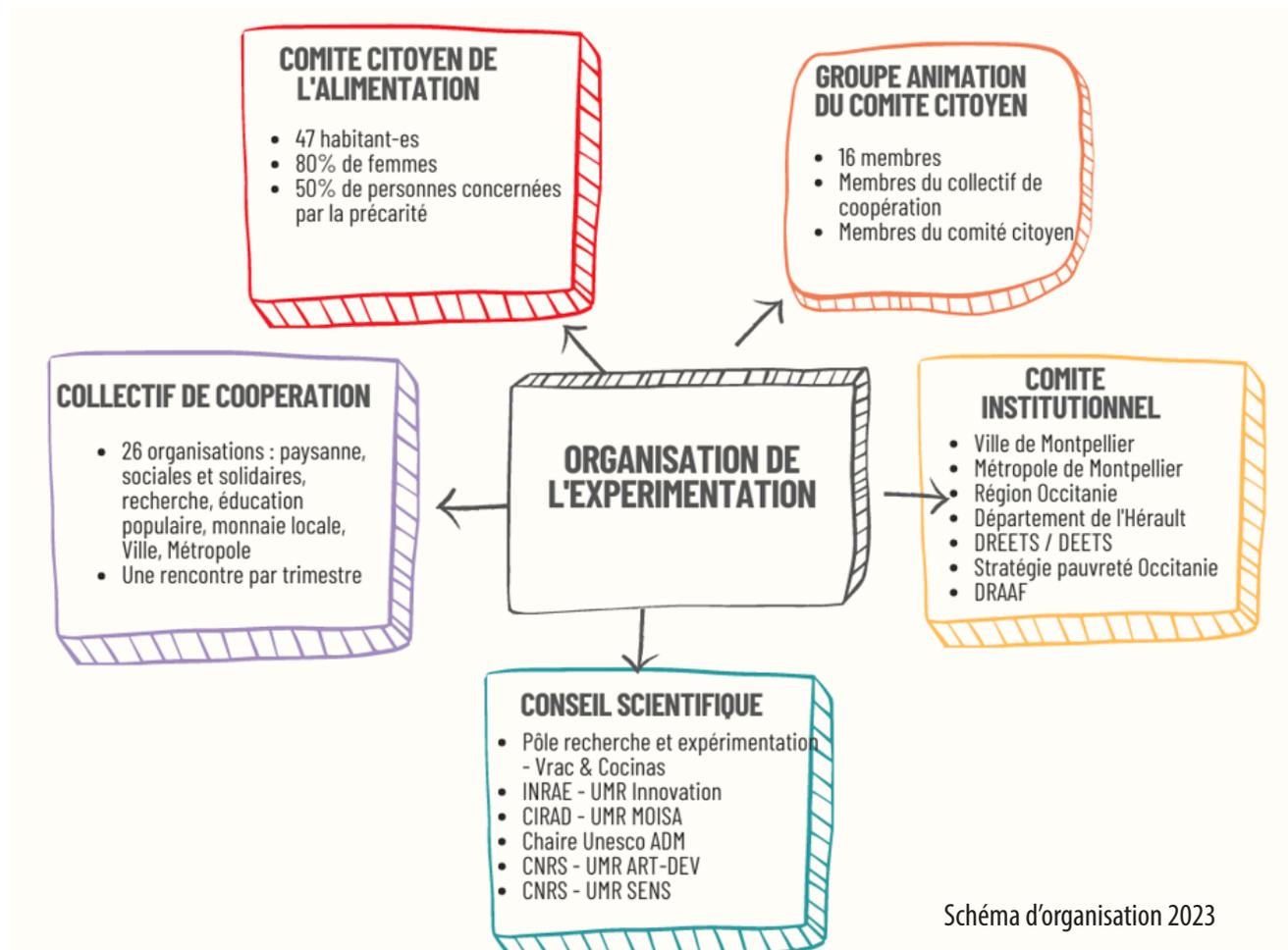
En 2022, le budget prévisionnel de la Caisse avait été construit de façon à expérimenter une allocation de 100 € par mois pendant 12 mois pour 200 foyers. La volonté du comité citoyen d'expérimenter une "contribution libre et guidée" et le maintien d'une contribution moyenne à plus de 50%, ont permis à l'expérimentation de se poursuivre sur 22 mois.

En raison de sa nature expérimentale et en absence d'une structure juridique unique, les financements ont été sollicités et/ou mobilisés par différentes structures du collectif de coopération, générant ainsi une complexité de gestion et de pilotage des budgets. La création de l'association Caisse Alimentaire Commune et son inscription dans le cadre du projet TerrAsol devraient permettre la mise en place d'une expérimentation de longue durée en bénéficiant d'un co-financement à 50 % aussi bien sur le budget de la Caisse que sur le reste des dépenses.

La Caisse Alimentaire Commune a été confrontée à un double défi de financement. D'une part, réussir à s'inscrire dans des lignes de financements publics destinés aux solidarités alimentaires malgré son approche universaliste. De l'autre, réussir à inscrire son action dans la durée en dépassant les injonctions à l'innovation permanente.

# 4 - L'organisation de l'expérimentation de Caisse alimentaire commune

Pendant la première phase d'expérimentation de la Caisse Alimentaire Commune, le pilotage a été assuré par les associations Vrac & Cocinas et FRCIVAM Occitanie. Plusieurs instances ont été mises en place au fil du temps, afin de mettre en dialogue ce pilotage et les prises de décision autour des enjeux clés du projet.



## Les différentes instances de l'expérimentation

### → Le collectif de coopération

Il est le porteur du projet d'expérimentation. Il a conçu et validé le schéma d'action et a posé les premières pierres de sa gouvernance (voir plus haut)

### → Le comité citoyen de l'alimentation

Il est l'instance décisionnaire de la Caisse. Il a conçu le guide d'autodétermination des cotisations et est maître du processus de conventionnement des points de vente. (voir plus bas).

### → Le comité scientifique

C'est l'espace dédié au suivi-évaluation de l'expérimentation et aux travaux de recherche. Il a mis en place la méthodologie d'enquête et se réunit pour l'analyse collective des résultats. Il est composé de 11 chercheurs et de nombreux étudiants ayant contribué aux travaux tout au long de la phase 1 (voir plus bas).

### → Le comité institutionnel

C'est l'espace de rencontre entre les institutions publiques qui financent la Caisse et/ou qui réfléchissent à l'évolution des politiques publiques.

Il est composé de représentants des différentes collectivités locales et de l'État.

### → L'équipe d'animation du comité citoyen

Composée initialement de salariés, de bénévoles et de militants des différentes organisations du collectif de coopération, l'équipe d'animation a évolué au fil du temps. Elle se réunit deux fois en amont de chaque comité citoyen pour définir le programme et les méthodes d'animation de la séance à venir. De plus en plus de membres du comité citoyen s'impliquent dans cette préparation.

Aujourd'hui ce sont eux qui préparent les comités, soutenus par un ou deux salariés.



## OBSERVATIONS

La mise en place de ces différentes instances a permis d'incarner l'idée d'une dynamique de co-construction de l'action publique via la Caisse alimentaire commune. Elles ont fait l'objet d'investissements inégaux, en termes d'animation, en fonction des avancées du projet et des ressources humaines disponibles. Par exemple, le comité institutionnel ne s'est réuni que deux fois en deux ans, et le projet a manqué de ces aller-retours avec les institutions. Néanmoins, sur la base des résultats de cette première phase de recherche, le travail du comité institutionnel sera relancé afin de voir comment cette expérimentation peut venir questionner, informer voire faire évoluer les politiques publiques à l'échelle locale ou nationale.

## → L'équipe projet (salariée)

### Evolution du volume de ressources humaines dédiées au projet

- **Au démarrage de l'expérimentation (mi 2021 et 2022) :** 1 ETP (équivalent temps plein) réparti sur deux structures (Vrac & Cocinas et FRCIVAM Occitanie).
- **À partir de juillet 2022 :** ouverture d'un poste supplémentaire à 50 % pour le travail sur la structuration de filières (porté par la FRCIVAM Occitanie).
- **À partir de janvier 2023 :** ouverture d'un poste à 80 % sur le conventionnement (porté par Marchés Paysans) et d'un poste à 50% sur le pilotage de la MonA (porté par La Graine)
- **À partir d'avril 2023 :** Ouverture d'un poste à 100 % réparti entre l'animation de la démocratie alimentaire et l'appui au volet recherche.

L'équipe projet a pu compter également sur des poste en stage et en alternance :

- 2022/2023 - contrat d'alternance (porté par Vrac & Cocinas) sur l'appui à l'animation du Comité Citoyen.
- 2023/2024 - contrat d'alternance (porté par La Cagette) sur l'appui à l'animation du Comité Citoyen.
- 2023/2024 - stage en alternance (porté par la FRCIVAM Occitanie) sur le modèle socio-économique et juridique.

## → Les missions des salariés

- **Marco Locuratolo :** Co-pilotage de l'expérimentation, coordination, recherches de financements, animation du projet, communication, essaimage
- **Pauline Scherer :** Co-pilotage de l'expérimentation, pilotage de la recherche-action, animation du conseil scientifique, coordination

- **Candice Foy et Ariane Assemat :** animation du comité citoyen et du processus de conventionnement
- **Killian Vallois :** Organisation de l'expérimentation, mobilisation et accueil des participants, programme d'animation, gestion des données (participant-e-s, co-tisations...) en lien avec la recherche, communication
- **Charles Bonnin :** Gestion de la MonA et animation réseau de point de vente
- **Clara Boudet :** approvisionnements et structuration de filières durables et solidaires
- **Sophie Sachet (stage) :** renfort sur le modèle socio-économique et la structuration juridique
- **Estelle Soufflet (stage) :** renfort sur la mobilisation citoyenne au démarrage

## → Organigramme stabilisé pour la phase 2

- **1 ETP :** coordination générale de l'association et co-pilotage de l'expérimentation
- **0.8 ETP :** co-pilotage de l'expérimentation, chantier modèle socio-économique et gouvernance, essaimage (porté par la FRCIVAM Occitanie)
- **0.8 ETP :** co-pilotage de l'expérimentation et pilotage de la recherche-action (porté par Vrac & Cocinas)
- **1 ETP :** mobilisation, animation, accompagnement du comité citoyen
- **1 ETP :** mobilisation, animation, accompagnement des participants
- **0.8 ETP :** gestion de la MonA et mobilisation et animation des points de vente conventionnés
- **0.5 ETP :** structuration filière et mutualisation des approvisionnements (porté par la FRCIVAM Occitanie)



Il est assez compliqué de "rationaliser" les ressources humaines nécessaires pour ce type d'expérimentation qui se construit de manière itérative et qui conjugue des ressources salariées, bénévoles, militantes, et des contributions de diverses natures. Mais c'est bien la conjugaison de toutes ces ressources qui a permis à l'expérimentation d'émerger, d'être animée, financée et menée à bien. À noter donc qu'aux côtés de ces postes salariés on peut compter un nombre important d'heures de bénévolat (que nous n'avons pu évaluer précisément) notamment l'engagement du comité citoyen à hauteur d'au moins 4000 heures / an au global.

# 5 - Questions et hypothèses de recherche

## Voir le "rapport de la recherche-action"

L'expérimentation s'articule à un travail de recherche-action à partir de la question suivante :

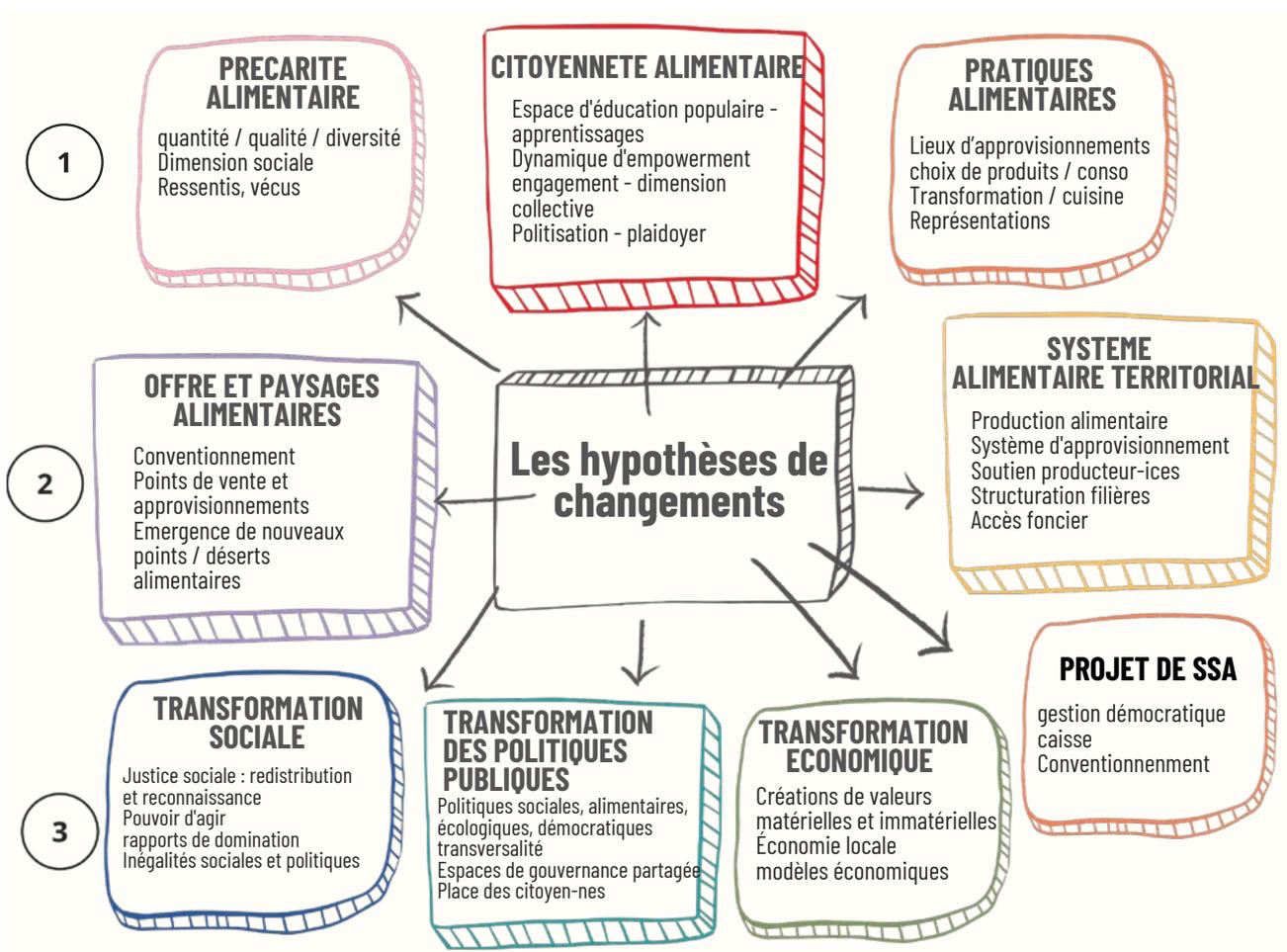
« Comment développer une approche démocratique des enjeux d'accès à l'alimentation dans une perspective de sécurité alimentaire durable ? ».

## ➔ Hypothèses

La Caisse alimentaire commune, constitue un espace de démocratie alimentaire qui, nourri par l'exercice d'une citoyenneté alimentaire articulée aux politiques publiques, est la condition d'une transformation agri-alimentaire juste, porteuse de changements en termes d'accès à l'alimentation, de pratiques et de systèmes alimentaires vers plus de durabilité, et plus largement en termes de transformation sociale.

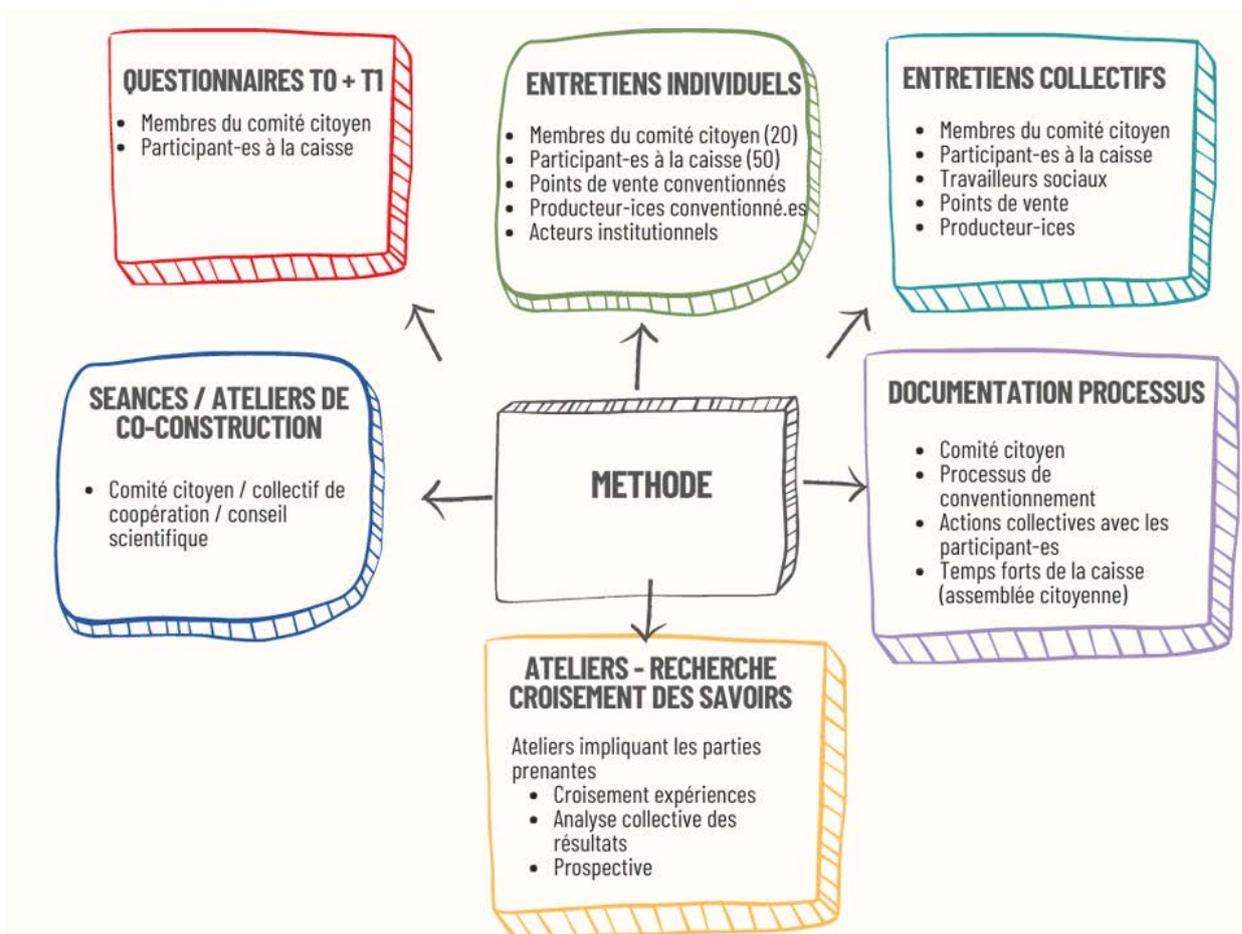
À partir de ces hypothèses, le travail d'observation et d'analyse vise à observer et analyser les effets potentiels du dispositif sur les axes suivants :

- La réduction de la précarité alimentaire et l'accès à l'alimentation durable des habitant·e·s
- La citoyenneté alimentaire (développement du pouvoir d'agir, apprentissage, conscientisation, politisation) et l'exercice démocratique
- L'écologisation des pratiques alimentaires
- La transformation de l'offre alimentaire territoriale vers plus de durabilité
- L'évolution des politiques publiques alimentaires et de lutte contre la précarité
- La structuration de filières et appui au développement d'une agriculture durable
- La contribution au projet national de Sécurité sociale de l'alimentation.



## → La méthode

Expérimentation, collecte de données par questionnaires, entretiens individuels, entretiens collectifs, observation participante, ateliers de recherche en croisement des savoirs.



## OBSERVATIONS

La mise en place du travail de recherche est intrinsèquement liée à la nature expérimentale du projet et à son ancrage dans la recherche-action. La constitution du conseil scientifique s'est faite au gré de relations existantes sur le territoire. Le travail scientifique s'est donc construit dans le même temps que l'expérimentation et non en amont, ce qui a pu poser quelques difficultés pour mettre en place le protocole de recherche dans la bonne temporalité (par exemple recueillir les données d'habitudes alimentaires des participants en amont de leur entrée dans la Caisse). Mais cela a par contre permis de faire émerger les questions sur la base de l'expérimentation "en train de se faire". Différents temps de travail communs ont pu être organisés avec le comité citoyen notamment sur les montants de cotisations ou le mode de mobilisation des participant-e-s, permettant au conseil scientifique de contribuer directement au déroulement de l'expérimentation. Des membres du conseil scientifique sont venus ponctuellement au Comité citoyen pour observer et participer, mais aussi pour présenter les données et les analyses en cours, et mettre en discussion les premiers résultats. Les contributions des membres du Comité citoyen sont intégrées aux résultats finaux. De la même manière des temps de "retours d'expériences" ont pu être organisés avec des participant-e-s, hors comités citoyens. L'expérience vécue lors de cette première phase, nous pousse à concevoir et mettre en oeuvre, pour la suite, un véritable "laboratoire citoyen" afin d'approfondir les méthodes de recherche participative et pouvoir travailler à l'émergence de questions de recherche avec toutes les parties prenantes, en particulier les habitant-e-s et personnes concernées.

## 6 - Le Comité citoyen de l'alimentation

Mikaele, Malika, **Martine**, Samira, Joel, Julie, **M'amed**, Sanaa, Elisa, **Laure**, Hugo, Paul, Sophie, **Marie**, Elsa, **Justine**, Pierre, Cédric, Lola, **Rian**, Casimir, Yvvana, Halima, **Laure**, Paule, **March**, Jean, **Malika**, Cécilia, **Carla Sofia**, Elsa, **Aurélie**, Mathilde, **Blandine**, Brigitte, **Gabin**, Maëlle, **Justine**, Blandine, **Stella**, Catherine, **Hélène**, Alina, **Béatrice**, Aline, **Christel**, Manu, **Samira**, **Sophie**, Majhouba, **Fanny**, Odile, **Amal**, Pauline, **Pascal**, Paul, Sophie, **Marjorie**, Elisa, **Lola**, Clémence, **Marie-Line**, Sophie, **Mel**.



## → Rôle et mission du Comité citoyen de l'alimentation

Il est l'instance décisionnaire du fonctionnement de la Caisse alimentaire commune.

Il se réunit une fois par mois.

Se succèdent des séances plénières et des séances intermédiaires thématiques et fonction des chantiers en cours.

Le renouvellement des membres se fait, une fois par an, par tirage au sort parmi les expérimentateur-ice-s volontaires.

### Ses missions principales :

- Définir les critères d'accès à la Caisse et les montants de cotisation
- Définir les critères de conventionnement des points de vente et développer le réseau de points de vente
- Travailler sur le fonctionnement du Comité citoyen
- Définir les modalités d'entrée dans l'expérimentation

## → Composition

Le Comité citoyen de l'alimentation est composé à ses débuts (octobre 2022) de 47 habitants et habitantes de la Métropole de Montpellier, volontaires pour participer.

Ils ont été rencontrés, mobilisés via les acteurs du collectif et les actions de mobilisation.

- 81% s'identifient au genre féminin
- 52% ont entre 45 et 64 ans (7% entre 25 et 34 ans)
- 53% sont en emploi
- 35% vivent seul, 30% en famille
- 74% sont déjà membres d'une association
- 85% vivent dans la ville de Montpellier
- 44% rencontrent parfois ou souvent des difficultés pour finir le mois
- 28% ont recours à l'aide alimentaire

En septembre 2023, lors de l'assemblée citoyenne de l'alimentation, et suite à un appel à volontaires, de nouveaux membres sont tirés au sort pour rejoindre le comité citoyen. Le nombre de membres est porté à 61 sur décision du comité lors d'un atelier sur le fonctionnement. Le tirage au sort prend en compte l'âge et le revenu des volontaires, pour conserver une mixité sociale dans le comité citoyen.

## → Principes et fonctionnement

**Mixité sociale**, alliance entre classes sociales : le comité citoyen est nécessairement composé d'habitant-e-s de divers quartiers, vivant dans des conditions socio-économiques très différentes. Au moins la moitié des membres sont directement concernés par la précarité alimentaire.

**Education populaire** : On part du réel, de nos expériences sociales vécues, on les analyse, et on croise nos analyses avec des savoirs critiques : on monte en généralité, on retourne vers le réel, on réfléchit à comment faire évoluer nos situations et plus généralement les rapports sociaux : et prend des décisions et on passe à l'action !

Source : <https://www.education-populaire.fr>

**Croisement des savoirs** : vise à faire s'exprimer et dialoguer des savoirs différents tout en postulant l'égalité de ces savoirs. Savoirs liés au vécu, savoirs professionnels, savoirs scientifiques, savoirs politiques...

**Dynamique démocratique** : s'informer collectivement, créer des espaces de paroles en particulier pour les plus "invisibles", permettre l'expression de toutes les opinions, débattre, décider, mettre en application les décisions. Le comité citoyen tend à "faire démocratie" dans son fonctionnement.

Quelques astuces du collectif  
Territoires à Vivre-s Montpellier pour ....



# COOPÉRER DANS UNE AMBIANCE BIENVEILLANTE !

27

**Le potentiel du collectif c'est ...  
de créer ensemble, de prendre des responsabilités ensemble et de décider ensemble !**

## un cadre sécurisant

- Toutes les paroles ont le même poids, la même importance !
- Tour de parole : chacun est responsable de la répartition de la parole entre tout.e.s
- Le pouvoir du silence : un temps de maturation peut être nécessaire par moment
- Les idées s'additionnent, il n'y a pas de concurrence entre nous
- On prend la parole en son nom, on parle avec le "je"
- Il faut savoir dissocier les opinions et les personnes

## Présence et attention

- Être présent au maximum à ce qui se passe
- Écouter avec attention
- Parler avec intention et dans le respect du temps disponible
- Suspendre les jugements
- Savoir lâcher-prise au bénéfice du groupe



→ **Dans un groupe, on peut définir des rôles**

**Le facilitateur** qui va veiller à la participation de toutes et tous, et le **gardien du temps** !

→ **En dehors du comité !**

Des éléments sur la vie privée des personnes vous seront révélés au sein du comité. Ces éléments de l'ordre de l'intime doivent rester dans le cadre du projet, et sont confidentiels. Cette confidentialité participe à l'ambiance de bienveillance et de sécurité au sein du comité.

# PROCESSUS DE PRISE DE DÉCISION

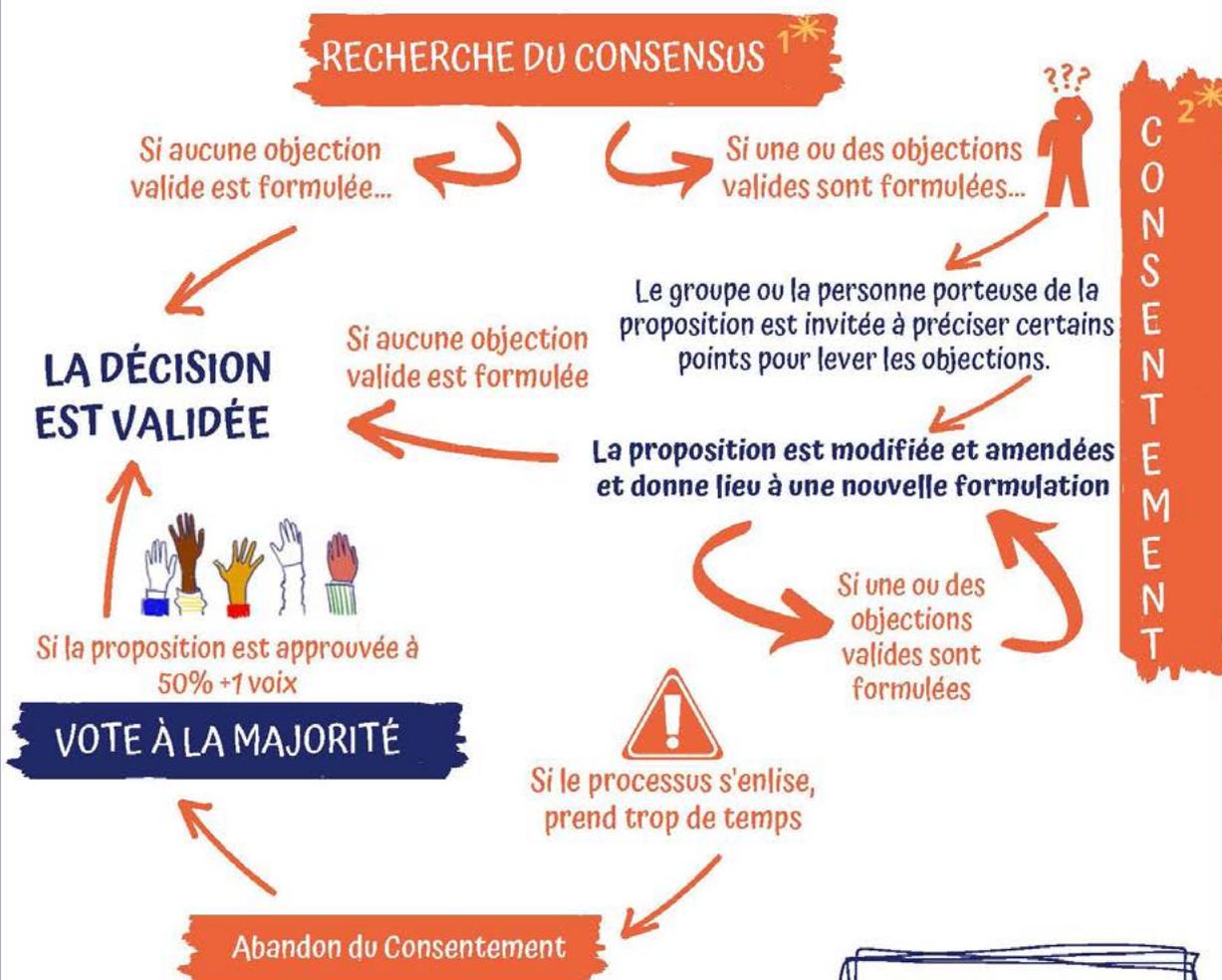


PROPOSITION DU COMITÉ CITOYEN DU 1 OCTOBRE 2022

## UNE DÉCISION DOIT ÊTRE PRISE...

Le groupe ou la personne porteuse de la proposition doit la présenter clairement à l'assemblée. Un tour de parole peut être nécessaire pour des questions éclaircissements.

NB : Il est préférable de laisser un temps de réflexion avant d'entamer le processus de prise de décision.



1\* Tout le monde tombe d'accord

2\* Une ou des personnes ne sont pas entièrement d'accord mais "peuvent vivre avec" la décision



### TEMPORALITÉ DE LA PRISE DE DÉCISION

L'intervention d'un animateur peut être sollicitée par le groupe pour accompagner la prise de décision. Les animateurs peuvent aussi inviter le groupe à accélérer le processus et voter.

## → Les séances

Le Comité citoyen de l'alimentation se réunit une fois par mois, le samedi matin de 9h30 à 13h, et se termine autour d'un bon repas.

Une animatrice est présente pour s'occuper des enfants des participant·e·s si besoin.

### **Samedi 1er octobre 2022 : Interconnaissance**

Prendre le temps de se connaître à travers des jeux d'interconnaissance puis animation d'un "world café" sur l'expérimentation dans son ensemble pour nourrir une compréhension commune.

### **Samedi 22 octobre 2022 : Comment décider ensemble ?**

Expérimentation de différents modes de prise de décision en petits groupes à travers le jeu Galérapagos, témoignage du supermarché coopératif la Cagette sur leur mode d'organisation, discussions et choix du consensus/ consentement pour les prises de décision au sein du comité citoyen.

### **Samedi 5 novembre 2022 : Les inégalités sociales et la précarité en lien avec l'alimentation**

Découverte des différentes dimensions de la précarité alimentaire grâce à un jeu de carte pour se projeter dans différentes situations de vie.

Partage d'expériences vécues par les participant·es et transmission d'informations sur les chiffres de la précarité alimentaire et sur le droit à l'alimentation (supports du CNA).

### **Samedi 26 novembre 2022 : Les systèmes alimentaires**

Initiation de groupes de discussion autour des 4 grandes thématiques : production, distribution, consommation, transformation. Atelier sur l'histoire d'un pot de yaourt pour comprendre le système agro-alimentaire de la production à la consommation. Débat-mouvant sur le local, le végétarisme et la place du budget individuel pour changer le système alimentaire. Discussion sur la capacité de la Caisse alimentaire commune à changer le système alimentaire.

### **Samedi 10 décembre 2022 : Le conventionnement, les lieux de production et les critères de cotisation**

Propositions de 5 premiers points de vente pour le conventionnement, faisant partie du collectif initial. Étude de 7 scénarios "martyrs" de cotisation pour entrer dans le travail sur les cotisations.

### **Samedi 7 janvier 2023 : Critères de cotisation et organisation de l'événement de lancement de la Caisse alimentaire commune**

Réflexion sur les montants des cotisations et sur les conditions de participation dans 4 groupes de travail pour définir des scénarios à discuter, afin d'aboutir à une proposition consensuelle lors du lancement de la Caisse le 28 janvier 2023.

### **Samedi 28 janvier 2023 : Journée de lancement de la Caisse Alimentaire Commune !**

Un moment fédérateur et émouvant, retraçant les enjeux de l'expérimentation au travers de courts-métrages réalisés par des habitant·es, de la parole de productrices locales, ainsi que d'un récit pour retracer la maturation du projet et raconter la vie du Comité Citoyen de l'Alimentation. Implication des différents types d'acteurs autour du projet pour nourrir l'articulation entre l'expérimentation, les politiques locales et le projet national de SSA. Vote du nom de la MonA (outil de transaction) et validation d'un premier scénario de fonctionnement pour la Caisse.

### **Samedi 18 février 2023 : Organisation de la suite du Comité Citoyen et lancement opérationnel de l'expérimentation**

Discussions en petits groupes à propos de l'ouverture du Comité citoyen, comme de l'expérimentation, à de nouveaux membres. Validation d'un calendrier d'événements pour le Comité citoyen jusqu'en juillet 2023.



**Samedi 25 mars 2023 : Premiers retours d'expérience et approfondissement sur le conventionnement, l'ouverture du comité citoyen et de l'expérimentation, et la communication**

Débat mouvant pour partager de premiers retours sur l'utilisation de la MonA. Réflexion sur le financement de la Caisse sur la base de 3 scénarios, grâce aux premiers chiffres de la part d'autofinancement de la Caisse par les cotisations. Suite au travail dans une séance intermédiaire, validation de la proposition des critères d'intégration de nouveaux membres dans l'expérimentation (échantillonnage, travail partenarial avec des structures sociales et tirage au sort). Thèmes des 4 ateliers : ouverture du comité citoyen, ouverture de l'expérimentation, conventionnement, communication.

**Samedi 22 avril 2023 (à la ferme de la Condamine) : Les enjeux paysans, agricoles**

Visite de la ferme urbaine collective de la Condamine. Échanges avec des producteur-ices pour appréhender les enjeux de leur métier, sous la forme d'un cercle Samoan (grand cercle d'écoute, avec à l'intérieur un petit cercle de parole). Intervention d'un chercheur sur les questions d'alimentation durable, et travail sur les grilles de critères pour le conventionnement.

**Samedi 13 mai 2023 : Conventionnement et travail sur le lien entre santé et alimentation**

Approfondissement de la question du conventionnement à partir de 4 thèmes : circuits courts, local, relation producteur ; qualité environnementale / santé des produits proposés ; organisation, pouvoir de décision, modèle économique, marge, prix ; maillage territorial et praticité des lieux.

Intervention de professionnels de santé et discussions de groupe sur le lien entre santé et alimentation

**Samedi 17 juin 2023 : Conventionnement, gouvernance du Comité et préparation d'une Assemblée citoyenne**

Précision de la grille de critères, et avancements concrets pour les conventionnements de 5 points de vente qui ont été au préalable visités par des membres du Comité Citoyen (magasins de distribution et marché de producteur-rices).

Validation du cadre de gouvernance du Comité Citoyen.

### **Samedi 23 septembre 2023 : Rencontre avec 4 Comités Citoyens**

Rencontre avec les Comités et autres conseils locaux de l'alimentation de Toulouse, Cadenet, Dieulefit et de Gironde avec un tour de table de présentation, une réflexion sur les fondamentaux des projets et un World Café autour de 4 grandes thématiques : conventionnement, comité citoyen, financement et mise en œuvre.

### **Samedi 14 octobre 2023 : Bilan d'Assemblée citoyenne, conventionnement et intégration de nouveaux membres au Comité Citoyen**

Bilan d'une assemblée citoyenne qui a eu lieu le 30 septembre 2023 et échange sur les nouvelles visites des points de vente faites par les membres du Comité citoyen. Discussions sur les questions techniques et stratégiques de l'avancée du conventionnement. Discussions sur le financement de la Caisse et sur l'intégration de nouveaux membres. Brainstorming pour des idées de thématiques pour le comité et des idées d'animations pour les expérimentateur·rices.

### **Samedi 18 novembre 2023 : Intégration des nouveaux membres au Comité**

Accueil de 14 nouveaux membres. Réflexion collective en "bilan étoile" pour partager ses envies pour le comité autour des questions "Moins de", "Arrêter de", "Continuer de", "Plus de" et "Commencer à". Validation du conventionnement de 3 points de vente.

### **Samedi 16 décembre 2023 : Conventionnement (création, amélioration de lieux ?)**

Retours sur l'existant par une carte des lieux de distribution afin de mieux identifier les enjeux des "paysages alimentaires" (la disponibilité en lieux de distribution dans les différents quartiers). Ateliers de discussion autour de 4 thématiques : la création de nouveaux lieux de distribution, l'amélioration d'épiceries existantes, l'adaptation des outils de conventionnement et réflexion sur la "pêche durable".

### **Samedi 27 janvier 2024 : Conventionnement, questions de changement d'échelle et intervention sur la sécurité sociale**

Atelier sous forme de "Place du marché" sur le conventionnement, les modalités de cotisation et une projection sur le futur pour la Caisse (changement d'échelle et prospective sur le système alimentaire).

Intervention d'un syndicaliste sur l'histoire de la sécurité sociale et échanges avec le comité citoyen.

### **Samedi 2 mars 2024 : Projection vers la phase 2 de l'expérimentation**

Introduction du projet Terrasol via une frise d'aujourd'hui à 2030.

Proposition de la création d'une entité juridique dans la projection de créer une association en avril 2024.

Ateliers de discussion sur la phase 2 de l'expérimentation, la cotisation, le groupe "Parlons de la Caisse" et la gouvernance de la future association.

### **Samedi 23 mars 2024 : Liens entre Comité Citoyen et association Caisse alimentaire commune**

Retours sur un week-end Sécurité sociale de l'alimentation à Genève, présentation de différents scénarios sur les cotisations et réflexion sur les liens entre le Comité Citoyen et la future association.

### **Samedi 27 avril 2024 : Structuration de l'association et proposition du nouveau scénario de cotisations**

TRIP (temps de réflexion individuel préalable) pour faire émerger les craintes et les envies vis-à-vis de la future association. Présentation du nouveau scénario de cotisations avec trois montants mensuels différentes de MonA selon la composition du foyer.

### **Samedi 25 mai 2024 (sur les terrains agricole de Terracoopa) : Enjeux des producteur·rice·s du territoire et projection vers la phase 2 du conventionnement**

Échange avec 4 producteur·rice·s sur leurs réalités de terrain et les difficultés de commercialisation de produits. Rétrospective et prospective sur le conventionnement.

Présentation et discussions des premiers résultats du Comité scientifique.

### **Samedi 6 juillet 2024 : Renouveau du Comité Citoyen et gouvernance de l'association Caisse**

Retours sur l'Assemblée citoyenne du 15 juin 2024.

Échanges en tour de table sur le renouvellement des membres du Comité Citoyen, la possibilité de créer des sous-groupes de quartier, la représentativité et l'idée d'assemblées trimestrielles ouvertes aux expérimentateur-rices.

### **Samedi 14 septembre 2024 : Forum ouvert**

Forum ouvert sur de multiples questions de travail qui traversent le Comité (gouvernance, intégration de nouveaux membres au Comité et au groupe des expérimentateur-rices, mobilisation citoyenne, points de vente,...). Présentation de l'association Foodwatch.

### **Samedi 5 octobre 2024 : Recherche participative et fonctionnement du Comité**

Atelier de recherche-participative et séance en plénière sur le fonctionnement du Comité Citoyen.

### **Samedi 9 novembre 2024 : Scénarios de cotisation par tranche, et critères d'intégration pour les nouvelles et nouveaux expérimentateur-rices**

Travail en 5 tables de discussion sur la création de 3 ou 4 tranches pour les cotisations (avec partage des éléments de budget de la Caisse), sur les critères de recrutement des expérimentateur-rices, et sur des sujets libres.

En parallèle de ces séances plénières de nombreuses séances intermédiaires ont été organisées certains soirs de semaine, en plus petit groupe, pour avancer sur des sujets spécifiques. Les décisions sont toujours prises en plénière le samedi matin.



## **OBSERVATIONS**

Le Comité citoyen de l'alimentation est le cœur de l'expérimentation de Montpellier. Sa conceptualisation, son animation ont fait l'objet de beaucoup d'attention et de réflexion. Il situe l'expérimentation de Montpellier avant tout comme une expérience démocratique et montre des "possibles" en matière de démocratie directe articulée à la démocratie représentative. Le comité citoyen a fait l'objet d'un engagement très fort de ses membres tant dans la régularité que dans la durée. Une participation de 40 à 50 membres à chaque séance a été maintenue pendant deux ans, avec de forts effets en termes de lien social, de dynamiques d'apprentissage et de développement du pouvoir d'agir, qui sont analysés dans le rapport de la recherche-action.

On observe une baisse de fréquentation depuis la dernière rentrée de septembre 2024 qui nécessite un renouvellement des forces vives et un travail de transmission.

Quels sont les leviers de "réussite" de cette expérience citoyenne ? le cadre et les conditions de participation, l'attention portée à l'animation et aux outils de l'éducation populaire, les postures d'animation (égalité des savoirs, place pour chacun.e, circulation de la parole), la prise de décisions et la mise en application de ces décisions.

Quelles en sont les difficultés ? le temps toujours trop court et pas toujours adapté aux temporalités de chacun.e, la reproduction de certaines hiérarchies de savoirs et rapports de domination, le manque de clarté dans certains processus décisionnels, l'adéquation entre le temps citoyen et le temps de la "gestion de projet".

## ➔ FICHE PRATIQUE "ORGANISATION D'UN COMITÉ CITOYEN"



### > En amont

- Préparer la séance (2 réunions) : sujets abordés et méthodes d'animation
- Répartir les rôles entre les animateurs
- Réserver le lieu
- Commander le repas
- Programmer l'animateur.ice pour les enfants
- Relancer les participants par SMS et appel téléphonique si besoin
- Faire les courses pour l'accueil café

### > Le jour J

#### Les rôles :

- le/ la maître du temps
- le(s) médiateur.ice(s) vers lesquelles les participants peuvent se tourner en cas de difficultés
- les scribes (prise de note systématiques en plénière et en ateliers)
- l'accueil / feuille de présence
- les animateur.ices des différents temps

> **Dès 9h** : l'équipe d'animation se retrouve, installe la salle, le café et fait le point sur l'animation

> **A 9h15** : les participants arrivent

> **9h30** : on démarre avec un "brise glace" ou un "energiseur" (se rencontrer, se mettre en route, se marquer, se détendre...)

> **9h45** : Plénière

- Présentation du déroulé de la séance
- Point d'actualité : on fait le point sur les actualités nationales ou locales, ce qui s'est passé depuis le dernier comité, les événements à venir, les prochaines échéances, les demandes d'interventions pour présenter la Caisse etc.
- Rappel du dernier comité citoyen : ce qu'on a fait, ce qu'on a décidé

> **10h** : Déroulé de la séance du jour

- Méthode : alternance de plénière, ateliers en petits groupes et restitution
- Outils d'éducation populaire : "boule de neige", "débat mouvant", supports visuels et graphiques etc.

#### Les différents "types" de séances ou ateliers :

- thématique / apprentissage : le comité reçoit un invité qui vient échanger sur une thématique (alimentation et santé, précarité alimentaire, sécurité sociale etc.)
- conventionnement : présentation d'un ou plusieurs points de vente visités par certains membres du comité, et prise de décision au consensus
- fonctionnement du comité citoyen : renouvellement des membres, organisation du travail, mise en place de groupes de travail...
- "recherche participative" : mise en partage et en discussion de résultats de l'enquête sur la Caisse alimentaire commune menée par le conseil scientifique

> **13h** : plénière de fin

> **13h30** : repas convivial

## Exemple de méthode d'animation : le bilan étoile



Résultats du "Bilan étoile" réalisé avec les membres du Comité citoyen au bout d'un an d'activité (automne 2023) au moment de l'accueil de nouveaux membres

### ➔ "Moins de" et "Arrêter de"

- Aller moins vite sur certains thèmes et mettre moins de sujets par séances des comités citoyens.
- Prendre bien le temps de travailler un sujet car cela a pu générer des frustrations.

### ➔ "Continuer de" et "Plus de"

- . Plus de liens avec le monde paysan (rencontres, visites)
- . Une meilleure communication entre toutes les parties
- . Organiser plus de temps informels (ateliers cuisines, week-ends)
- . Faire du lien avec les autres expérimentations
- . faire plus de plaidoyer, faire connaître
- . Continuer de se réunir dans la joie et la bonne humeur
- . Continuer d'organiser des temps festifs
- . Continuer à faire des brises glace
- . Re-parler de certains thèmes comme l'écologie ou le «bien manger» (questionner les normes alimentaires).
- . toucher plus de monde différent
- . Conventionner plus de points de vente

### ➔ "Commencer à"

- . Créer du lien avec le monde de la santé.
- . Se mettre d'accord sur ce qu'on met en priorité.
- . Conventionnement :
  - Commencer à faire des arpentages (mesure de la superficie des terres, en particulier des terrains agricoles.)
  - Ouvrir des lieux de distribution de nourriture saine
  - Réfléchir à un conventionnement par produit
  - Créer des groupes de travail par quartier
- . Organiser des rencontres avec des personnes expertes notamment le thème de la sécurité sociale
- . Commencer à travailler sur une plus grande autonomie du comité citoyen

## “Parlons de la Caisse”

Ce groupe, composé de certains membres du Comité citoyen a été mis en place suite à la forte médiatisation de la Caisse alimentaire commune et aux nombreuses sollicitations reçues pour témoigner dans les médias ou auprès de collectifs citoyens et collectivités dans d'autres territoires.

Il s'est réuni une première fois pour s'accorder sur une "ligne" de prise de parole médiatique (choix des médias notamment) et sur une base de "parole collective". Il a ensuite beaucoup fonctionné par messagerie, pour valider les demandes d'interviews ou d'interventions et y répondre. L'enjeu étant de permettre aux membres du Comité citoyen de témoigner au maximum.

Les enjeux de ce groupe aujourd'hui, sont d'élargir le cercle de ce "porte-parolat", en impliquant de nouvelles personnes. La prochaine séance sera un temps de co-formation à la prise de parole en public.

### NOTRE PAROLE COLLECTIVE

*La parole qu'on souhaite porter en tant que membres du comité citoyen*

#### COMPOSITION DU COMITÉ CITOYEN

- Volonté d'inclure dans le Comité Citoyen une part importante de personnes directement concernées par la précarité ou ayant connu la précarité, habituellement exclues des espaces de décisions.
- Souhait d'être le plus représentatifs possible de la population de la métropole de Montpellier, en termes d'âge et de revenus, quartiers et commune d'habitat...
- Constat que le comité citoyen est composé à 3/4 de femmes. L'alimentation est historiquement rattachée aux femmes (comme "gardiennes de la cuisine", "ménagères"), mais cantonné à la sphère privée. Le Comité Citoyen, organe de prise de décisions stratégiques sur la Caisse, permet de refaire entrer l'alimentation dans l'espace public et du même coup en fait un espace de (re)prise du pouvoir pour les femmes.

#### FONCTIONNEMENT DU COMITÉ CITOYEN

- Depuis octobre 2022 les membres du Comité Citoyen se retrouvent 1 fois par mois en plénière, et avancent sur certains sujets lors de réunions intermédiaires.
- Chaque personne vaut une voix, mandat d'une durée de 2 ans.
- Fonctionnement démocratique : la modalité de prise de décision privilégiée est le consensus (tout le monde est d'accord); suivi du consentement (tout le monde peut "vivre avec" une décision), et le vote, modalité privilégiée dans le système politique actuel, est laissé en dernière instance.
- Au-delà d'un organe de prise de décisions, le Comité Citoyen est aussi et surtout un espace de rencontre précieux entre des personnes de milieux divers, qui en temps normal ne se croisent pas ou peu. Il permet de faire bouger les représentations sociales des uns sur les autres. Il est également un espace sécurisant et bienveillant avec la mise en place de règles d'écoute, de respect de la parole, de confidentialité.

#### CE QU'ON SOUHAITE TRANSMETTRE (NOS VALEURS...)

- Pour fixer les montants de cotisation, le comité citoyen a choisi de se baser sur un système de confiance, en opposition au système de contrôle couramment utilisé dans les associations d'aide alimentaire. C'est un fonctionnement plus digne et moins stigmatisant pour les expérimentateur.ices.
- On ne parle pas de bénéficiaires mais d'expérimentateur.ices car tout le monde contribue et tout le monde participe. La mixité sociale est au cœur du projet: tout le monde doit pouvoir participer, quel que soit son âge, son genre, ses revenus, ses origines.. Nous ne sommes pas une œuvre de charité mais de solidarité, visant la mise en place d'une société plus égalitaire.
- Un des objectifs majeurs du projet est de soutenir les producteur.ices, en leur garantissant des débouchés avec une juste rémunération; cependant nous savons que les problématiques du monde paysan dépassent de beaucoup notre pouvoir d'action. Nous cherchons à échanger aussi souvent que possible pour construire des solutions ensemble.
- La reprise de pouvoir par les citoyens : la gouvernance démocratique de la caisse par et pour les citoyens.
- Le comité citoyen est aussi un lieu de création de lien social où règne la bienveillance, l'écoute et peut se traduire pour certain.es comme un moyen de sortir de l'isolement social.
- Le rôle des collectivités est limité, c'est le comité citoyen qui prend les décisions. Les collectivités ont un rôle de co-financeurs et participent à l'élaboration de l'expérimentation.

# Revue de presse



**METROPOLITAIN**

Acte / Occasions / Vivants / Montpellier

## Montpellier : la première Caisse alimentaire commune de France lancée ce samedi

Et si l'alimentation saine et durable était un droit ? C'est l'idée que défend le projet Territoires à Vivres Montpellier qui lance ce samedi la 1ère Caisse alimentaire commune.

Un obstacle à la guerre

Par **Arnaud Baudouin**  
Publié le 22 août 2023 à 13:42 - Mis à jour le 27 août 2023 à 13:38

La précarité alimentaire sera au menu de ce samedi 28 janvier à Montpellier. En effet, la salle Guillaume de Nogaret (Espace Pilot) accueille le lancement officiel de la Caisse alimentaire commune, un projet né autour d'une expérimentation nationale, celle des Territoires à vivres, dont Montpellier fait partie aux côtés de Toulouse, Lyon et Marseille.

**Reporterre**  
Le média de l'écologie

Faire un don au Journal

Climat | Lutte | Alternatives | Monde | Reportages | Enquêtes | Idées

Alternatives

## À Montpellier, on teste une caisse alimentaire façon « Sécu »

Pour que l'alimentation bio et locale soit accessible à tous, une « caisse alimentaire commune » a été lancée à Montpellier. 450 Montpelliérains cotisent selon leurs moyens... et reçoivent 100 euros par mois pour mieux manger.

5 Beals | PLANÈTE 7

## A Montpellier, une « caisse alimentaire citoyenne »

Un collectif soutenu par la municipalité expérimente une forme de sécurité sociale de l'alimentation

**REPORTAGE**

Chaque semaine, centaine de personnes se retrouvent à Montpellier pour partager un panier de produits frais et locaux. Une initiative citoyenne qui vise à rendre l'alimentation durable et saine accessible à tous. Une forme de sécurité sociale de l'alimentation.

Le poids important des supermarchés dans notre empreinte carbone

« Ce rapprochement, à l'alimentation, est essentiel. C'est un lien qui nous reconnecte à la biodiversité »

« Nous sommes face à un droit qu'il faut de mieux en mieux protéger », explique Pauline Scherer, sociologue, coordinatrice de l'association Vivre & cuisiner et copille de l'initiative. « Cette caisse commune conjugue un outil de solidarité et un vecteur de transition alimentaire durable. Nous voulons aborder l'alimentation par le prisme de la démocratie. »

20/08/2023 22:26 | À Montpellier, alimentation durable et solidarité autour d'une caisse commune

**LA CROIX**

## À Montpellier, alimentation durable et solidarité autour d'une caisse commune

Par **Yann Fassin** le 29/1/2023 à 18:27

Lancée samedi 28 janvier, l'expérimentation d'une caisse commune d'alimentation a été inaugurée par 20 habitants au sein d'un comité citoyen. Le fonctionnement a été décidé collectivement.

À Montpellier, l'idée d'une caisse commune de l'alimentation devient désormais concrète. Ce samedi 28 janvier, son lancement officiel a posé les jalons d'une expérience qui pourrait bien être dupliquée ailleurs.

Dans le cadre du programme national Territoires à vivres regroupant le Secours catholique, l'association Vivre & cuisiner, le réseau Cooxig, les Vivans (Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural) et l'Ugea (Union des groupements d'épiceries sociales et solidaires), vingt-cinq acteurs du territoire montpelliérain ont mis en place cette caisse commune, inspirée par la Sécurité sociale alimentaire, projet national porté par plusieurs ONG.

Précarité alimentaire : quand la nourriture devient la variable d'ajustement

« Nous sommes face à un droit qu'il faut de mieux en mieux protéger », explique Pauline Scherer, sociologue, coordinatrice de l'association Vivre & cuisiner et copille de l'initiative. « Cette caisse commune conjugue un outil de solidarité et un vecteur de transition alimentaire durable. Nous voulons aborder l'alimentation par le prisme de la démocratie. »

<https://www.le-croix.com/guestuser/1201272805>

**Midi Libre**

Accueil > Santé > Alimentation

## La première caisse alimentaire commune lancée à Montpellier

Cette caisse alimentaire commune sera gérée par un comité d'habitants. / - GIACOMO ITALIANO

Alimentation, Social, Montpellier

Publié le 28/01/2023 à 19:15

Écouter cet article

Powered by ETX Studio  
00/00/01:05

Ce samedi 28 janvier, à l'espace Pilot, un millier de montpelliérains étaient réunis pour le lancement de la première caisse alimentaire commune. Au programme, des jeux sur l'alimentation, des courts-métrages, un buffet 100% local ainsi que le concert de Petitcopek, rappeur sétois.

Cette caisse alimentaire, imaginée par le collectif Territoires à vivres a pour but de favoriser l'alimentation locale et de qualité chez les habitants. Concrètement, chacun pourra cotiser à la hauteur de ses moyens et bénéficiera d'une enveloppe à dépenser chez les partenaires de la caisse alimentaire commune comme La Cagette ou le marché des producteurs des Aubes.

Une volonté de partage

36

**PIOCHE!**

À Montpellier, on expérimente une « Caisse alimentaire commune » pour aider chacune à mieux s'alimenter

**LA VIE**

MIEUX MANGER UNE UTOPIE SOCIALE

ALLEMAGNE VILLEURBANNE  
VICTOIRE AUX EXTRÊMES UN QUARTIER FACE AUX DEALERS

**LE PELERIN**

Actualité / France / Solidarité

## À Montpellier, une Sécurité sociale de l'alimentation face à la précarité

La situation des Restes à débiter rappelle que la précarité alimentaire s'aggrave en France sur fond d'inflation à Montpellier, citoyens, associations et chercheurs expérimentent une nouvelle approche.

201 | Alban de Montigny  
Publié le 02/02/2023 à 14:52  
Plus de 1000 € de produits alimentaires et de produits d'hygiène ont été distribués à Montpellier, au sein de la première caisse alimentaire commune. Découvrez comment elle fonctionne et comment elle agit.

# 7 - Les Assemblées citoyennes de l'alimentation

## Rôle des assemblées

L'Assemblée citoyenne de l'alimentation est pensée comme le temps fort annuel de l'expérimentation. Elle est l'occasion d'inviter toutes les parties prenantes du projet : expérimentateurs et expérimentatrices, membres du comité citoyen, membres du conseil scientifique, élu·e·s, représentant·e·s des points de vente conventionnés, représentant·e·s des financeurs et curieux et curieuses intéressé·e·s par le projet. Si les trois assemblées qui ont eu lieu jusqu'à aujourd'hui ont répondu à des objectifs différents. De grands objectifs peuvent néanmoins se dégager :

- Animer la grande communauté de la Caisse alimentaire commune, essayer de créer du lien et de l'échange entre les différentes parties prenantes du projet
- Faire un retour à cette communauté sur les avancées du projet
- Faire travailler et réfléchir ensemble ces parties prenantes
- Défendre le droit à l'alimentation dans un cadre collectif et politique
- Parler de l'expérimentation à une audience large via l'invitation de médias et de personnes non engagées dans le projet.

## Les 3 assemblées qui ont eu lieu depuis le début

### ➔ 11 juin 2022

L'assemblée citoyenne a eu lieu au mois de juin dans un contexte de mobilisation des habitant·e·s en vue de former le comité citoyen, prochainement. Elle a réuni une soixantaine de personnes. L'assemblée a commencé par 3 témoignages :

- Celui d'une habitante engagée dans la démarche et future membre du comité citoyen. Elle a partagé son vécu de la précarité alimentaire
- Celui d'un médecin retraité qui a développé sur les enjeux de santé autour de l'alimentation
- Celui d'une productrice membre de la confédération paysanne

Ces trois interventions ont permis de visibiliser quelques-uns des grands enjeux autour de l'alimentation et plaider conjointement pour un changement du système alimentaire qui met en danger les mangeurs et les mangeuses, rémunère mal les producteurs et productrices et laisse subsister d'importantes inégalités alimentaires.

La journée s'est poursuivie en ateliers au sein desquels les participant·e·s ont pu témoigner de leur rapport à l'alimentation et d'enjeux communs, collectifs autour de l'alimentation (passer de "je" à "nous")

Elle permet d'officialiser l'existence du comité citoyen qui commencera son travail de gestion de la Caisse quelques mois plus tard.

### ➔ 30 septembre 2023

La deuxième Assemblée citoyenne intervient dans un contexte différent. En septembre 2023, le comité citoyen travaille depuis environ un an, la Caisse est lancée depuis plus de six mois et 350 foyers participent à cette expérimentation. 200 personnes se sont rassemblées au parc Sophie Desmarets. L'assemblée est alors un moment festif permettant de mettre en valeur ce qui a déjà été accompli par le comité citoyen et toutes les parties prenantes du projet et de créer du lien entre ces acteurs. L'assemblée commence par les prises de parole de membres du Comité Citoyen de l'Alimentation, du gérant d'un point de vente conventionné, d'une participante de la Caisse alimentaire commune, d'un producteur conventionné, d'une travailleuse sociale du qui accompagne certain·es participant·es, d'une élue, d'un sociologue, d'une représentante d'association membre du groupe animation et du collectif TerritoireS à VivreS.

A la suite, trois ateliers étaient proposés aux participant·e·s : sur les paysages alimentaires dans les quartiers de Montpellier et les aspirations aux changements des habitant·es, sur l'idée de Sécurité Sociale de l'Alimentation portée au niveau national et sur les scénarios d'avenir de nos systèmes alimentaires.

En parallèle, les partenaires comme Vrac & Cocinas et l'Ésperluette ont animé des ateliers cuisine, des animations avec des jeux en bois ont été proposés pour les enfants et un maraîcher conventionné est venu vendre

ses légumes.

La journée s'est terminée en musique avec la Batucada Sète Sabia, un délicieux buffet élaboré collectivement, et la projection du film sur la Caisse alimentaire commune réalisé par Christel Lescrainier, que vous pouvez retrouver en ligne !

### ➔ 15 juin 2024

Environ 150 personnes sont venues assister à l'assemblée citoyenne. Avec au programme :

• **10h - 12h30** : Présentation des premiers résultats de la recherche action par le conseil scientifique de la Caisse alimentaire commune. Restitution à retrouver en ligne.

• **14h - 16h** : Rencontre et échange entre le comité citoyen et les expérimentateurs et expérimentatrices, discussion mouvante sur les attentes quant aux évolutions de la Caisse alimentaire commune.

### • 16h - 18h :

Table ronde "De nos expérimentations locales à la SSA" animé par Damien Conaré, secrétaire général de la Chaire Unesco Alimentation du monde, avec :

- Samira Yakhlef et Rian Lawson, membres du comité citoyen de l'alimentation de Montpellier ;
- Isabelle Touzard, Vice-présidente de Montpellier Méditerranée Métropole, Déléguée à la Transition écologique et solidaire, Biodiversité, Énergie, Agroécologie et Alimentation. Maire de Murviel-lès-Montpellier ;
- Marie Massart, adjointe au maire de Montpellier, déléguée à la politique alimentaire et à l'agriculture urbaine ;
- Eric Gauthier, association Au Maquis portant une expérimentation de Caisse locale SSA à Cadenet dans le Vaucluse ;
- Nicolas Verzotti, paysan maraîcher dans le Vaucluse et membre du réseau CIVAM



Marché paysan avec les producteurs et productrices conventionné-es par la Caisse (maraîcher, boulanger, traiteur antillais), jeux pour enfants, ateliers cuisine assurés par l'Esperluette et Vrac & Cocinas.

• **18h30 - 22h** : Grand buffet (avec les plats conçus lors des ateliers cuisines de l'après-midi) + Buvette et concert. Retrouvez le récap vidéo de la journée en ligne !



## OBSERVATIONS

Les assemblées citoyennes ont été pensées comme des temps forts de la Caisse alimentaire commune, à mi-chemin entre l'assemblée générale, l'agora et la grande fête. Elles ont toujours été riches dans leur contenu et ont été beaucoup portées par les membres du comité citoyen, mais elles ont nécessité de nombreux moyens humains et financiers, pour une fréquentation assez faible des expérimentateur-ice-s (problème de disponibilité sur une date unique, problème de circulation de l'information). C'est pourquoi le choix du comité et de l'équipe se porte aujourd'hui sur l'organisation d'évènements moins importants, mais plus réguliers, pour tenter de nouer plus de liens avec les expérimentateur-ice-s sans épuiser les ressources humaines du projet.



# 8 - Méthode et processus d'élaboration du système de cotisation

**Le travail sur les cotisations\* s'est articulé en trois séances du Comité citoyen et une séance intermédiaire.**

\* à noter que dans le cadre de l'expérimentation il s'agit de contribution volontaire et non de cotisation obligatoire

## ➔ Séance 1 - 10 décembre 2022

Cette première séance sur les cotisations n'avait pas d'objectif de prise de décision. Elle visait à amorcer le travail sur les cotisations et à faire réfléchir les membres du Comité citoyen sur les différentes modalités possibles.

Le comité, réparti en petits groupes à été invité à réagir face à sept scénarios "martyrs" explorant diverses modalités de cotisation pour en identifier les points positifs et négatifs.

Dès cette première étape, plusieurs tendances se distinguent :

- Volonté d'adapter le montant de la cotisation à la situation sociale des participant·e·s
- L'idée d'une cotisation minimum, au départ pensée autour de dix euros
- Un questionnement autour de la prise en compte des enfants (et donc de la composition du foyer) dans le calcul des cotisations
- Idée d'un taux de cotisation choisi de manière autonome en se basant sur une grille définie par le Comité citoyen, afin de favoriser la confiance entre les expérimentateur·ice·s et de ne pas reproduire les mécanismes de l'aide alimentaire.

## ➔ Séance 2 - 7 janvier 2023

Objectif de la séance : trouver un consensus en groupe concernant les montants de cotisations et les conditions pour la participation à la Caisse alimentaire commune. Pour répondre y 4 groupes ont été formés (vert, orange, jaune, bleu).

Les quatre groupes ont proposé des modalités variés, mais des points communs se sont dégagés :

- Chacun va contribuer à la Caisse avec un minimum de cotisation de 1 euro
- On est plutôt sur une redistribution équitable et non égalitaire dans la manière où chacun·e va cotiser
- Expérimentation par foyer et non par personne : 100 euros mensuel par foyer
- Fixation du montant de cotisation : liberté guidée, grille indicative ; on n'impose pas mais on guide leur décision (pas de justificatif). Idée de mettre en place une grille pour que chacun puisse avoir un repère pour s'auto-déterminer un montant de cotisation à la Caisse.
- Comme la participation à la Caisse est basée sur la confiance réciproque, il y a la volonté d'accompagner les nouveaux membres. Ceci permettra de présenter le projet et les enjeux en amont par le biais d'une réunion par exemple.
- Le montant des cotisations doit être le même (bloqué) pour une durée de 3 ou 6 mois pour avoir une vision sur le budget de la Caisse.
- Possibilité de cotiser plus que 100 euros.

## ➔ Séance 3 : séance intermédiaire du jeudi 19 janvier

Objectifs de la séance :

- valider les échanges des différents groupes lors de la dernière séance du comité
- trouver un consensus sur une grille de cotisation indicative en vue de la proposer au Comité citoyen lors de la prochaine séance, afin de la voter.

En introduction, la synthèse des travaux en groupes de couleur du dernier comité citoyen est présentée de nouveau.  
> Il y a au moins un représentant de chaque groupe présent à la réunion. Tout le monde est d'accord avec le résumé établi.

Le groupe de travail s'oriente sur l'établissement de trois grilles indicatives : une première basée sur le revenu, une sur le reste à vivre, une sur le budget alimentaire.

Pour travailler ces grilles, des éléments de repère sont présentés et discutés par et avec des membres du conseil scientifique de la Caisse.

## LES REPÈRES PROPOSÉS

### Revenu :

- 1634€/mois et par personne est considéré comme le seuil pour un revenu décent
- 1102€/mois et par personne considéré comme le seuil de pauvreté
- 3661€/mois et par personne pour 2 adultes et 2 enfants : seuil décent
- 2314€/mois et par personne pour 2 adultes et 2 enfants : seuil de pauvreté
- RSA environ 600€/ mois
- Salaire médian : 1700 euros
- Salaire moyen: 1830 euros
- Les 10% de la population les plus modestes ont un revenu inférieur à 972 euros/mois.

### Reste à vivre :

- RAV décent : se situe autour de 700 euros/ mois pour une personne seule
- RAV décent : 1000 euros/ mois pour un duo + 100 euros supplémentaires par enfant à charge.
- RAV minimum est considéré autour de 400 euros/mois pour une personne seule soit autour de 13 euros/ jour.

### Budget alimentaire :

En France, on consacre en moyenne 17% de son budget à l'alimentation.

Le budget alimentaire moyen en France est autour de 385 euros/mois et par foyer. 473 euros/ mois pour un couple avec enfants.

Les ménages les plus pauvres, avec des revenus inférieurs à 1000 euros par mois, doivent se limiter à 203 euros.

Nicolas Darmon, chercheuse à l'INRAE Montpellier considère que l'on peut manger équilibré (ne signifie pas nécessairement durable) pour 3,50 euros mini/ jour et par personne. (travail daté cependant)

Des premières grilles sont proposées durant la séance mais elles seront retravaillées avant d'être proposées à l'ensemble du Comité citoyen lors de la séance du 28 janvier.

## ➔ Séance 4 : Comité citoyen du samedi 28 janvier 2023

Les propositions formulées par le groupe de travail lors de la séance du 19 janvier sont présentées au Comité citoyen en plénière.

Les propositions suivantes sont validées par le comité :

- Pas besoin de fournir de justificatifs de ressources, cela reste des critères d'auto-détermination
- Minimum de cotisation de 1€ par mois afin d'entrer dans une logique de contribution.
- Un seul contributeur par foyer (et donc seul 100 euros peuvent être attribués par foyer), le but est de permettre à un maximum de personnes de faire partie de l'expérimentation.
- La participation à la Caisse est conditionnée à un temps d'échange et de partage préalable (par le biais d'une réunion d'information par exemple).

Les grilles proposées sont également validées et une fois mises en forme par l'équipe, le Guide d'autodétermination du montant de cotisation voit le jour !

# CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE

## GUIDE D'AUTODETERMINATION DU MONTANT DE COTISATION

SCÉNARIO VALIDÉ PAR LE COMITÉ CITOYEN LE 28 JANVIER 2023

POUR DÉMARRER, LE COMITÉ CITOYEN DE L'ALIMENTATION PROPOSE UN MODE DE FONCTIONNEMENT DE LA CAISSE ALIMENTAIRE COMMUNE BASÉ SUR UN CHOIX DE MONTANT DE COTISATION GUIDÉ !

### TROIS CRITÈRES POUR ACCOMPAGNER LE CHOIX DU MONTANT DE COTISATION DES PARTICIPANTS :



**REVENU MENSUEL NET**

**DEFINITION**

Le Revenu Mensuel est composé du revenu du travail (y compris commissions, bonus et pourboires) ; de prestation de retraite; de rentes; d'indemnité de remplacement du revenu; de pension alimentaires accordée en justice; de prestation d'aide sociale, de prestation d'objectif emploi ou d'allocation de solidarité sociale.

**BOUSSOLE**

Salaires médian (la moitié des salariés gagne plus, l'autre moitié gagne moins) : 1850 €/mois  
 Salaire moyen (la somme des salaires divisée par le nombre de salariés) : 2500 €/mois  
 Les 10% de la population les plus modestes ont un revenu inférieur à 972 €/mois

**BUDGET DISPONIBLE \*** \* Habituellement appelé Reste à Vivre

Le Budget Disponible est le montant qui me reste une fois que j'ai payé les charges fixes : loyer, crédit immobilier, charges, assurances, abonnements et consommation (eau, électricité, téléphonie...), transports ...

Le reste à vivre considéré comme décent se situe autour de 700 euros/ mois pour une personne seule; autour de 1000€/ mois pour un duo + 100€ par enfant à charge.  
 Le reste à vivre considéré comme minimum se situe autour de 400€/mois pour une personne seule (13 €/jour).

**BUDGET ALIMENTAIRE**

Le Budget Alimentaire est la somme de ce que je dépense par mois pour l'alimentation à domicile

En France, on consacre en moyenne 17 % de son budget à l'alimentation à domicile. Le budget alimentaire moyen en France (par personne/par mois) est de 211€. Les plus modestes ont un budget de 157€ et les plus aisés 257€. Le budget alimentaire des foyers les plus modestes est autour de 473€/ mois

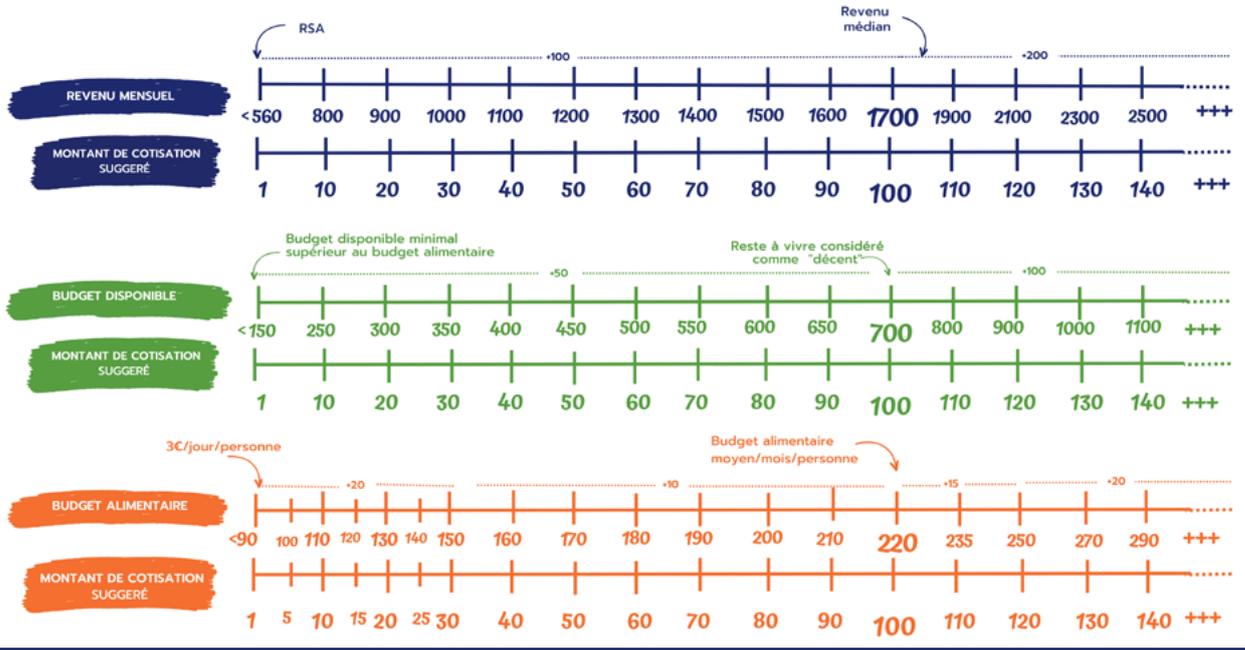
### COMMENT PRENDRE EN COMPTE LA COMPOSITION DU FOYER ?

Les trois critères ci-dessous sont à considérer selon la composition du foyer. Il s'agit d'additionner les montants individuels des membres du foyer puis de les diviser selon le nombre de personnes qui composent le foyer. Les adultes comptent pour 1 et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,5.



### REPÈRES D'ACCOMPAGNEMENT :

Le Comité Citoyen de l'Alimentation propose aux participant-e-s de la Caisse de définir leur montant de cotisation en utilisant les repères ci-dessous. Les trois critères vont déterminer 3 montants de cotisations différents (ou pas...). Les montants de cotisation pourraient être modifiés tous les 3 mois.



## OBSERVATIONS

Le choix d'un mode de cotisation "libre mais guidé" est une des décisions importantes prises par le comité citoyen et un élément central de l'expérimentation de Montpellier. En effet elle base le dispositif de Caisse alimentaire commune sur un principe de confiance et d'interdépendance entre les participant-e-s, qui s'inscrit clairement dans une logique d'action collective, en réaction à l'individualisme, et aux pratiques de contrôle social fort qui s'exerce aujourd'hui sur les plus précaires. En effet, ceux-ci doivent de manière récurrente prouver leur précarité, y compris pour l'accès à une aide alimentaire qui se trouve en quantité limitée. Ce choix revendique la capacité des personnes à déterminer leur capacité de contribution financière au regard de leur situation et en prenant en compte l'enjeu et la pérennité du projet collectif, donc en articulant l'individuel et le collectif. Il contribue (notamment aux côtés de la gestion citoyenne de la Caisse) à inscrire la Caisse alimentaire commune sur un modèle de "solidarité démocratique", basé sur l'auto-détermination et l'égalité dans une perspective émancipatrice.



# 9 - La MonA

## Historique

Le choix a été porté dès le départ de faire appel aux acteurs présents sur le territoire, pour la rédaction d'un cahier des charges pour une plateforme de paiement numérique permettant la mise en application de l'expérimentation.

La Graine, Monnaie Locale Complémentaire de l'Hérault nous a aidé à co-construire le moyen de paiement numérique. Le supermarché coopératif La Cagette, a également été mobilisé par l'intermédiaire du salarié responsable du pôle informatique, afin de rédiger le cahier des charges.

Le cahier des charges rassemblant les usages des différents usagers (points de vente, acheteurs, administrateurs...) a donc été rédigé au 3ème trimestre 2022.

La collaboration avec La Graine a conduit, suite à sa proposition, à faire le choix technique du logiciel libre Kohinos. Il s'agit d'un logiciel libre (sous licence AGPLv3) destiné à faciliter la gestion et le pilotage des monnaies locales complémentaires et citoyennes en France. Nous avons souhaité travailler sur un logiciel libre dans une logique de coopération et de partage d'outils avec d'autres territoires.

La Graine, comme acteur expérimenté en gestion de flux monétaires territoriaux participe également à l'opérationnalité de l'expérimentation en dédiant du temps défrayé de trésorier pour le suivi de la MonA.

Un contrat de maintenance annuelle en plus du développement a été signé avec Coopdev (anciennement Coopératic). Sur l'année 2022 un budget de 15 000€ a été consacré au développement de l'outil. Puis de février 2023 au 2ème trimestre 2024, 4000€ furent consacrés à la maintenance informatique, 5 500€ aux frais bancaires et plateforme de paiement, 6800€ au temps trésorier.

A l'occasion de la journée de lancement du 28 janvier 2023, les modalités d'autodétermination de la cotisation ont été validées, clôturées par le choix du nom de MonA (Monnaie Alimentaire) pour l'outil de transfert monétaire.

La mise en service de la MonA a eu lieu le 18 février 2023, avec comme premiers utilisateurs les 47 membres du co-

mité citoyen. Après une première période de test, l'enregistrement à la MonA est désormais le passage obligatoire pour tout expérimentateur sélectionné et volontaire pour s'engager dans l'expérimentation de Caisse Alimentaire Commune.

## Fonctionnement de l'interface

Un compte MonA est créé pour chaque participant-e, lui permettant de régler sa cotisation et de vérifier son solde de MonA. L'interface, accessible par une application web sur téléphone ou ordinateur, permet aux participants de suivre leurs dépenses et leur solde, ainsi que de prendre connaissance des différents points de vente du réseau conventionné via une carte Openstreetmap.

La cotisation est à réaliser chaque mois par paiement en carte bleue sur le site. Depuis l'été 2024, une option de paiement récurrent est proposée. L'application web renvoie vers une plateforme de paiement sécurisée au moment du règlement de la cotisation. Payzen est la plateforme de paiement choisie avec une adaptation du Kohinos par les développeurs de Coopdev. La cotisation peut également être réglée en espèce ou en chèque, en se rendant dans l'un des comptoirs MonA. La Graine assurant déjà des comptoirs de changes pour son activité de monnaie locale complémentaire, ses bureaux ont été privilégiés en tant que comptoir MonA central. Une rotation entre bénévoles de La Graine et équipe de pilotage de la Caisse Alimentaire Commune est assurée pour une ouverture de comptoir tous les soirs de semaine de 17h à 18h30.

Le comptoir MonA est un indispensable pour la bonne appropriation de l'outil par les expérimentateur-ice-s. Il permet un contact humain indispensable pour accompagner les participant-e-s. Nous avons remarqué qu'à la suite de l'entrée d'expérimentateur-ice-ss, une durée de 3 mois est nécessaire pour l'appropriation des enjeux du projet mais aussi pour la bonne utilisation de son outil de transfert monétaire. Le comptoir MonA est aussi le lieu et le moment privilégié pour la résolution des problèmes

d'utilisation de l'interface. La très grande majorité des problèmes rencontrés proviennent d'une mauvaise utilisation/compréhension humaine. Très peu de problèmes rencontrés par les expérimentateur-ice-s sont d'origine purement informatique.

Pour assurer une inscription et un accompagnement plus fluide, des membres du comité citoyen ont été formés à la gestion de comptoir mobiles, très utiles notamment en période de recrutement de nouveaux expérimentateur-ice-s. Quelques points de vente assurent également le rôle de comptoir pour les habitant-e-s.

Lors de la création d'un outil socio-technique de transfert monétaire pour une expérimentation de sécurité sociale de l'alimentation, le pré-requis est de ne pas négliger la fracture numérique existante dans notre société. Malgré une ergonomie numérique pensée en amont et de la manière la plus optimale possible, un temps d'accompagnement humain conséquent doit être assuré.

Enfin, pour effectuer leurs achats les expérimenta-

teur-ice-s n'ont pas besoin d'utiliser leur téléphone. Une fois arrivés en Caisse, ils n'ont qu'à signaler au commerçant qu'ils souhaitent payer en MonA. Le commerçant identifie le client ou la cliente par un nom ou prénom, puis après avoir entré la somme due lui tend la tablette ou le téléphone portable sur lequel un pavé numérique est apparu. Le ou la client-e entre ainsi son code de paiement entre 4 et 8 chiffres préalablement déterminé lors de son enregistrement MonA. La somme en MonA est immédiatement versée sur le compte du point de vente. Celui-ci pourra demander une reconversion mensuellement via l'interface. Un virement de l'équivalent en euros (1 MonA = 1€) lui sera crédité sur son compte.

[vidéo utilisation MonA en ligne]

## GUIDE D'UTILISATION DE LA MONA

### MONNAIE ALIMENTAIRE



Je fais partie de l'expérimentation.  
Comment j'accède à la MonA



Je m'enregistre à l'application de MonA dématérialisée

- Où ? Au comptoir des habitants (14 rue Durand) Lundi au Vendredi de 17h à 18h30 + dans les autres comptoirs des habitants (qui restent à définir)
- Les informations à fournir :
 

Prénom	Adresse postale
Nom	Montant de cotisation auto-déterminé
email	Type de paiement
Tél	Date de rappel de paiement de la cotisation



Je reçois un mail de confirmation de création de compte

Je clique sur le lien du mail  
Je crée mon mot de passe utilisateur

Je suis ensuite redirigé.e vers cette page

Je crée mon code de paiement



En cas d'oubli de mon code, je ne pourrai pas le consulter MAIS je pourrai à tout moment en créer un nouveau sur mon espace perso

## GUIDE POINTS DE VENTE - MONA

### MONNAIE ALIMENTAIRE



V1

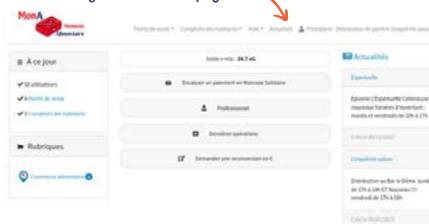
J'ai rencontré le chargé de pilotage de la MonA,  
reçu un mail et renvoyé les informations  
nécessaires à l'inscription



Je reçois un mail de confirmation de création de compte

Je clique sur le lien du mail  
Je crée mon mot de passe utilisateur

Je suis ensuite redirigé.e vers cette page



Je souhaite encaisser un.e habitant.e



Je me connecte à mon espace sur  
<https://monnaie.caisse-alimentaire-commune.fr>

SE CONNECTER

Il est conseillé de le mettre en favori sur son écran d'accueil de smartphone

1/ Sélectionner l'habitant.e  
avec Nom et Prénom

2/ Taper le montant  
(rappel 1€ = 1 MonA)

 **OBSERVATIONS****Projet de monnaie locale et MonA**

Le projet de Caisse Alimentaire Commune de Montpellier a choisi dès le départ, d'embarquer les acteurs déjà présents sur le territoire dans cette aventure de démocratie alimentaire. Ce fut le cas pour La Graine qui a œuvré à la co-construction de l'outil de transfert monétaire.

Au cours des 18 premiers mois d'expérimentation de nombreuses questions ont été soulevées sur les synergies avec les monnaies locales dans les expérimentations de SSA. La MonA, malgré son nom trompeur, n'est pas une monnaie. C'est un outil socio-technique permettant à des citoyen·ne·s déterminant collectivement leur circuit d'approvisionnement en alimentation durable, de dépenser une allocation de type droit à l'alimentation après versement d'une cotisation autodéterminée. La MonA n'a pas vocation à circuler sur le territoire. Les projets de reterritorialisation de l'économie que portent les monnaies locales comme La Graine ne sont pas opposés aux projets de type SSA. Ces deux projets de transformation sociale sont différents dans les enjeux prioritaires qu'ils embarquent, là où les monnaies locales privilégient la circularité, la Caisse Alimentaire Commune privilégie les enjeux de démocratie alimentaire et de transformation du système alimentaire par le conventionnement citoyen.

**Mutualisation entre expérimentations de type SSA**

Lorsque le choix d'un logiciel libre a été fait, l'ambition était de pouvoir faire profiter des premiers développements, toute expérimentation de démocratie alimentaire souhaitant mettre en place une Caisse alimentaire sur son territoire.

L'expérimentation de SSA de Gironde, pilotée par Acclimat'action, a aussi fait le choix d'utiliser le logiciel Kohinos avec l'équipe de développeurs de Coopdev. Elle a également fait le choix de l'usage du même nom : la MonA.

(NB : L'expérimentation de SSA de Toulouse a aussi fait le choix de l'usage du nom MonA tout en utilisant un autre logiciel à licence, Cyclos piloté par la Sol Violette, monnaie locale de Toulouse). Des développements spécifiques à l'architecture du projet ont dû être faits sur le territoire girondin. Ainsi une "version améliorée" de la MonA a pu être développée. La Caisse Alimentaire Commune de Montpellier a bénéficié ainsi de certaines améliorations développées par l'expérimentation girondine. Au cours du printemps 2024 un premier chantier de mutualisation de développement informatique a été mené par ces deux territoires. Ainsi le paiement récurrent des cotisations par prélèvement automatique sur carte bleue a été rendu opérationnel en Gironde et à Montpellier en juin 2024. Un second développement mutualisé pour la création d'un tableau de bord des expérimentations est actuellement à l'étude.

Par ailleurs, plusieurs temps de travail ont pu être menés avec les autres expérimentations françaises, afin d'avoir un échange de pratiques et d'expériences sur la biodiversité des outils de paiement testés par les uns et les autres.

# 10 - Modes de mobilisation des participant·e·s et intégration dans l'expérimentation

## Modes d'entrée dans l'expérimentation

Il y a eu pour la phase 1, trois modes d'entrée dans l'expérimentation et donc trois "cohortes" :

- 47 membres du premier comité citoyen, mobilisés via différents événements. Ce groupe a été le premier à tester le fonctionnement de la Caisse à partir de février 2023
- 274 inscrit·es étant passé par l'appel à participation et le tirage au sort. L'appel à participation était un petit questionnaire qui a été diffusé le plus largement possible par nous, nos partenaires du collectif de coopération et relayé par certains médias. Nous avons reçu environ 500 réponses. Pour choisir les participant·es nous avons effectué un tirage au sort sur la base de l'âge et du revenu pour s'assurer de former un échantillon varié, le plus représentatif possible de la population de la métropole de Montpellier. Cela dit il n'a pas été réellement représentatif, notamment par manque de réponse de personnes aisées.
- 82 inscrit·es ayant été orientés par des partenaires, sans passer par le tirage au sort. L'objectif était de s'inscrire dans une démarche "d'aller-vers" afin d'embarquer des personnes touchées par la précarité et également atteindre des personnes qui n'auraient pas répondu d'elles-mêmes à l'appel à participation. Certaines personnes ont été orientées par des partenaires historiques du collectif de coopération et d'autres via de nouveaux partenariats avec des structures du champ de l'action sociale. Voir le détail dans le tableau ci-contre :

## Le profil des participants

La Caisse alimentaire commune compte aujourd'hui 401 inscrit·e·s. Le diaporama présenté lors de l'assemblée citoyenne du 15 juin 2024 de décrire la composition sociale du projet. Quelques chiffres clés :

- 70% de femmes parmi les inscrits
- 55% vivent seul·e ou à 2 sans enfants (contre 70% pour l'ensemble de la métropole de Montpellier)
- 16% de retraité·e·s (Montpellier 3%)
- 43% en emploi (Montpellier 53%)
- 72% ont un bac+3 ou plus (Montpellier 35%)
- 47% vivent sous le seuil de pauvreté (Montpellier 19,9%)
- 63 % déclarent faire partie d'une ou plusieurs associations
- 49% se déclarent en situation de précarité alimentaire
- 38% qualitative (ne peuvent pas manger tous les aliments qu'ils souhaitent)
- 11% quantitative (ne peuvent pas manger en quantité suffisante)
- 22% ont recours, plus ou moins fréquemment à l'aide alimentaire



## Fiche pratique : réunion d'accueil

Les participant·e·s sélectionné·e·s ont été invité·e·s à participer à une réunion d'accueil. Celle-ci, animée par des salarié·e·s et des membres du comité citoyen, permet de présenter le projet et expliquer son fonctionnement concret.

Les réunions d'accueil ont suivi cette structure générale :

### • Brise Glace (10 min-1 animateur)

- Objectif : permettre aux personnes de se connaître, faire le plein d'énergie pour la suite de la réunion
- Option 1 : Se ranger par ordre alphabétique des prénoms en ligne / Se ranger par couleur des yeux des plus clairs au plus foncés (sans parler) en ligne / Se ranger par niveau de connaissance du projet TàV en ligne (droit de parler à nouveau pour se placer)
- Option 2 : Pense-écoute : Déambuler librement dans la salle, au stop échanger avec la personne la plus proche. L'écouter pendant 3 min sans l'interrompre, après s'être présentée elle vous expliquera comment elle a entendu parler du projet, puis racontera son dernier souvenir agréable ou non en rapport avec l'alimentation. Au bout de 3 min échanger les rôles.

### • Plénière (30 min-binôme 1 coordo + 1 CC) => laisser la place aux questions

- Objectif : faire comprendre dans quel cadre s'inscrit l'expérimentation de Caisse ainsi que les enjeux de participation à ce dispositif de nouvelles solidarités alimentaires.
- Vidéo Tuto MonA 5min : <https://www.youtube.com/watch?v=1ho66thgoTc>

### • Pause (10 min)

### • Ateliers en groupe de 10 personnes maximum répartis sur 5 tables (45-60min-5,6 personnes pour animer)

- Objectif : 3 temps pour détailler et répondre aux questions sur les points de vente, l'autodétermination des montants de cotisation, l'utilisation de la MonA
- Intro : en quelques minutes faire un tour des prénoms de la table et demander à chacun.e comment iel se sent après la plénière, à la manière d'une météo (soleil = tout va bien, brouillard = un peu perdu, orage = en colère... etc)
- Temps 1 (15 min) : Détails et questions autour des points de vente (lieux, types de denrées, approvisionnement, gouvernance...). Supports disponibles : Carte des points de vente
- Temps 2 (15 min) : Explication du triple repère d'aide à la décision pour le choix de son montant de cotisation. Supports disponibles : Guide d'autodétermination du montant de cotisation
- Temps 3 (15min) : Explication du fonctionnement de la MonA. Supports disponibles : Guide d'utilisation MonA + Vidéo Tuto MonA
- Terminer l'atelier en remerciant puis en remettant le guide d'utilisation de la MonA et en invitant les participants à aller s'enregistrer et configurer leur compte MonA aux Comptoirs MonA présents dans la salle.

### • Temps des Comptoirs MonA (40min-5,6 pers) Temps non obligatoire en plus de la réunion d'accueil mais inciter fortement les participants à profiter de ce moment pour s'inscrire

- Objectif : enregistrer les participants sur l'application MonA + les assister pour configurer leur compte ainsi que leur code secret de paiement

17 de ces réunions ont été organisées et ont permis d'accueillir et d'inscrire la majorité des expérimentateur·ice·s. En fin de réunion les participant·e·s repartent avec un livret d'accueil [en ligne]. Des réunions d'accueil spécifiques ont également été réalisé·e·s auprès des participant·e·s orienté·e·s par les partenaires, en présence des travailleurs sociaux accompagnant.

## Kit d'accueil

Cependant, après plusieurs mois et malgré les 17 réunions d'accueil organisées, nous avons réalisé qu'une part non négligeable des personnes sélectionnées pour participer n'avaient pas suivi de réunion d'accueil et donc n'avait pas encore pu s'inscrire à la MonA. Nous avons donc imaginé un autre protocole pour les personnes ne pouvant pas, pour diverses raisons, assister aux réunions d'accueil (emploi du temps, anxiété sociale etc). Un kit d'accueil, regroupant diverses ressources pédagogiques et retraçant le déroulé d'une réunion d'accueil, a été envoyé à toutes les personnes sélectionnées mais n'ayant pas suivi de réunion. Ensuite l'inscription à la MonA pouvait se faire par mail en envoyant les informations nécessaires (nom, prénom, adresse mail, adresse, numéro de téléphone, montant de cotisation) ou bien par téléphone. Ce mode demande un temps individuel plus important mais permet de rattraper des profils plus en difficulté. Consulter le kit d'accueil en ligne.



### OBSERVATIONS

La conjugaison de deux modes de mobilisation apparaît comme un point fort de l'expérimentation qui permet de concilier l'enjeu scientifique (et politique) de "représentativité" des participant-e-s, l'enjeu d'utilité sociale de l'expérimentation avec un nombre important de participant-e-s en situation de précarité et l'enjeu politique majeur de mixité et de diversité sociale.

D'autre part, la dimension humaine de l'accueil dans l'expérimentation a été une intention forte du comité citoyen afin d'inscrire la Caisse alimentaire commune dans une dynamique de participation, de rencontre et de création d'une "communauté". Néanmoins, cette réunion d'accueil semble avoir pu constituer un "coût d'entrée" un peu élevé, qui a pu dissuader certaines personnes, et par ailleurs elle ne suffit pas à créer des liens durables avec les participant-e-s. Il apparaît donc qu'il faille diversifier les formats à la fois d'accueil, mais aussi d'opportunités de liens et de rencontres avec les participant-e-s tout au long de l'expérimentation.

# 11 - Le conventionnement : critères, processus, méthode et circuit conventionné

Le conventionnement est la démarche par laquelle les citoyen-ne-s engagé-e-s dans la Caisse alimentaire commune définissent leur approche de la “bonne alimentation” ou encore de ce qu’est une “alimentation de qualité”. C’est un exercice concret de démocratie alimentaire, puisqu’il s’agit de se questionner, de s’informer, d’échanger pour choisir le type de nourriture que l’on souhaite consommer, et donc aussi la manière dont on souhaite qu’elle soit produite, transformée, distribuée... pour in fine choisir des points de vente à conventionner.

## Démarrage

Le travail de conventionnement a démarré avec l’étude de chartes existant dans d’autres projets (par exemple celle de la monnaie locale) et la rencontre avec 5 points de vente, proposés par le collectif de coopération comme base du circuit conventionné : le supermarché coopératif La Cagette, les groupements d’achats de produits secs et bio de Vrac & cocinas, l’épicerie vrac et le groupement d’achats de produits locaux de L’Esperluette, café-épicerie-cuisine solidaire, les producteur-ice-s du marché paysan des Aubes et le groupement d’achats de producteurs de l’association la 5e saison. Les membres du comité ont pu découvrir la manière dont ces projets choisissent leurs approvisionnements et selon quels critères.

A l’issue de ces découvertes, et au regard des différentes séances thématiques proposées au comité citoyen (sur la précarité alimentaire, le système alimentaire, les enjeux agricoles), les membres ont démarré en mars 2023 le travail d’élaboration des critères. De leurs discussions ont émergé un certain nombre de thèmes et

Au travers de la démarche de conventionnement, les membres du Comité citoyen ont donc été appelés à définir des critères de conventionnement puis à identifier des points de vente (magasins et producteurs en direct) correspondant à ces critères de qualité, définis collectivement. L’objectif est de conventionner des lieux qui correspondent au maximum aux critères, tout en maillant au mieux le territoire de la Métropole de Montpellier et en prenant en compte les différentes pratiques d’achat des habitant-e-s.

pratiques que le Comité citoyen considère comme primordiaux, et qu’il souhaite aborder avec les lieux de distribution alimentaire.

Sur la base de ces critères, trois hypothèses de lieux à conventionner avait été formulées:

le conventionnement de lieux existants répondant de manière assez évidente aux critères, à repérer par les membres du comité.

le conventionnement de lieux ne présentant à priori pas tous les critères attendus mais intéressants, par exemple sur le plan géographique (maillage territorial des lieux conventionnés, notamment dans les quartiers périphériques, populaires) et susceptibles de faire évoluer leur offre dans le cadre du conventionnement.

le conventionnement de “nouveaux lieux”, dont la création serait impulsée par la Caisse alimentaire commune (par exemples des actions collectives tels que groupements d’achats, petites coopératives alimentaires ou marchés de plein vents) notamment dans des quartiers “déserts” en termes d’offre alimentaire durable.

## Les outils :

Au cours des mois de travail collectif, différents outils ont émergé et ont été affinés :

### ➔ 1 - La grille de critères

Afin de réduire la part de subjectivité et de rendre transparentes les décisions relatives au conventionnement, il a rapidement émergé la nécessité de créer un outil permettant d'accompagner et d'affiner le jugement du comité citoyen. Le collectif d'animation a donc mis au point cette grille, en tentant de synthétiser l'ensemble des positions, parfois ambivalentes, exprimées par le comité. L'enjeu était également de traduire des

opinions, des souhaits et des idéaux en catégories et sous-catégories graduées et justement pondérées entre elles. Cette grille devait en plus être concise, appropriée et claire, tout en étant la plus exhaustive possible.

Elle a été élaborée entre mars et juin 2023, et ses différentes versions ont été mises à l'épreuve de la pratique lors des premières visites. Elle permet de classer les lieux de distribution selon 4 grandes catégories de critères (praticité, qualité des produits, relation aux producteurs, gouvernance); divisés en sous critères ; et une échelle de 4 niveaux entre la pratique la plus vertueuse (3 points) ; et la moins vertueuse (0 points).

### Grille de conventionnement point de vente (synthétique)



Critère	Description	Score
<b>Accessibilité et praticité</b>		
Maillage territorial	Complémentarité avec l'offre déjà conventionnée	1 à 3
Diversité des produits	Offre mono-produit ou permet d'y faire toutes les courses ?	1 à 3
Accessibilité physique	Accessible en voiture / transport en commun / vélo / pour les PMR	1 à 4
Accessibilité temporelle	Le lieu a-t-il une large amplitude horaire ?	1 à 3
<b>Qualité environnementale et santé</b>		
Respect de l'environnement	Part de produit labellisés AB / N&P / autre démarche	0 à 3
Emballage et plastiques	Part des produits en VRAC ou sans emballages	0 à 3
Santé	Part et mise en avant des produits frais / non transformés	0 à 3
<b>Relation avec les producteurs</b>		
Local et de saison	Part des produits locaux et de saison	0 à 3
Circuit de commercialisation	Longueur du circuit de distribution (du producteur au consommateur)	0 à 3
Relation aux producteurs	Durabilité et qualité des relations avec les producteurs	0 à 3
<b>modèle économique, gouvernance et éthique</b>		
Gouvernance de la structure	Qui décide ? association / coopérative vs multinationale	0 à 3
Prix, marges et accessibilité économique	Marge limitée pour privilégier les producteurs ou forte rentabilité ?	0 à 3
Conditions de travail	Type de contrat, rémunération et conditions de travail des salariés	0 à 3
<b>Relation entre la structure et le projet de caisse</b>		
Intérêt pour le projet	Adhésion du point de vente au projet (vs opportunité commerciale)	Appréciation

## ➔ 2 - Le questionnaire

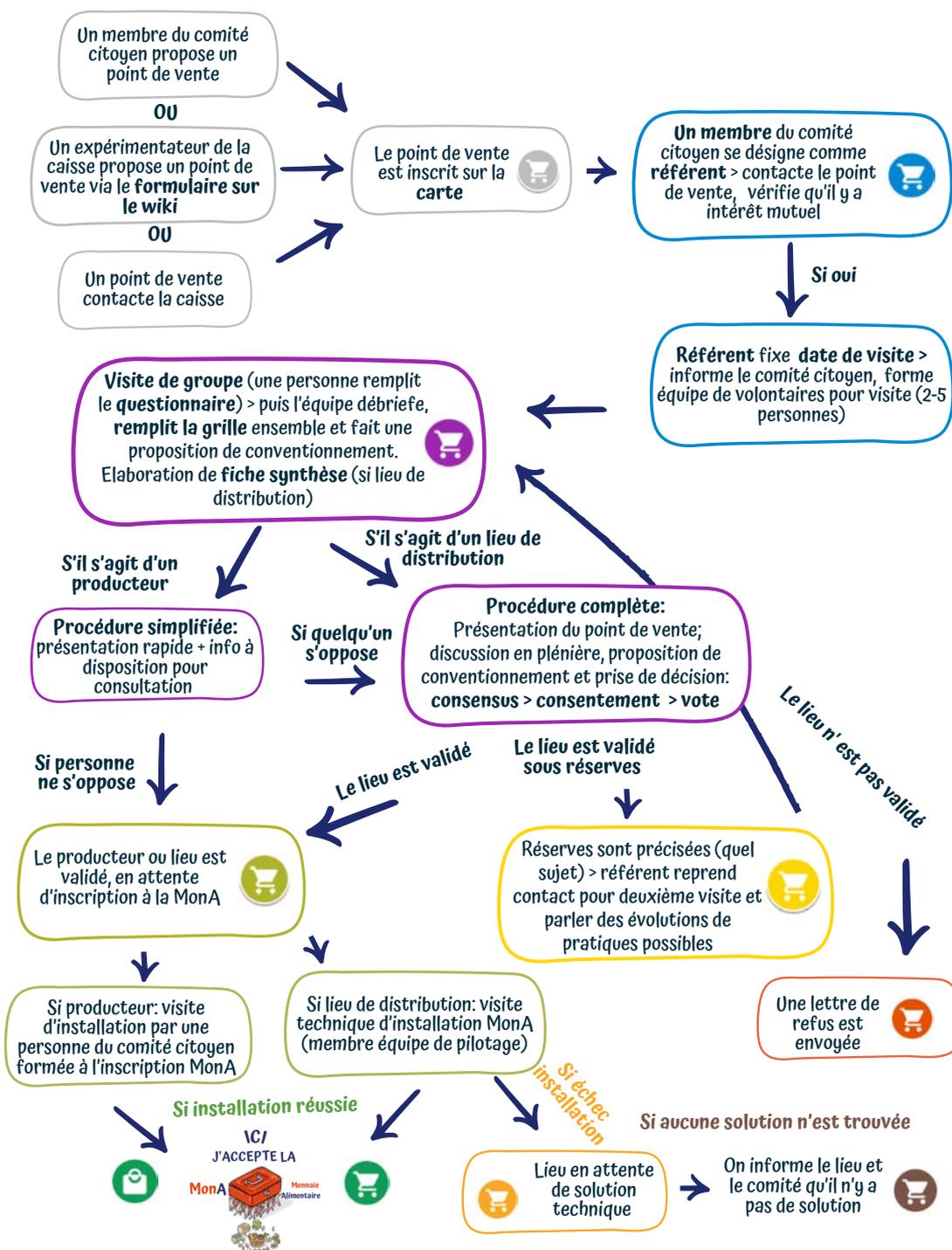
Le questionnaire à destination des points de vente permet de remplir la grille. Il cherche à être le plus exhaustif possible.

## ➔ 3 - La fiche synthèse

Elle est élaborée pour chaque lieu après les visites, afin de permettre à tous les membres du comité citoyen de s'approprier les informations clé, à partir d'un code couleur appliqué à chaque catégorie de critères et sous critères (3 points = vert foncé ; 2 points = vert clair ; 1 point = jaune ; 0 point = rouge)

## ➔ 4 - Les étapes du conventionnement

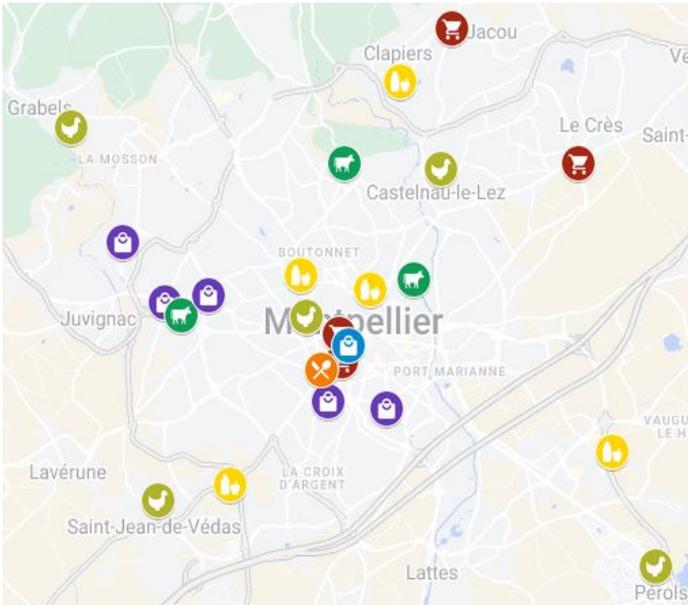
Il a été élaboré et affiné de manière progressive au cours des premières expériences de conventionnement de lieux.



## ➔ 5 - La carte

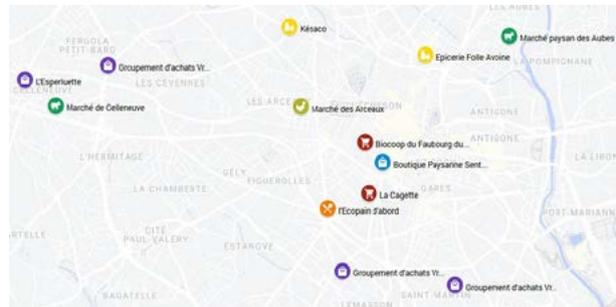
Elle met en relation les points de distribution selon les différentes étapes du conventionnement ; et les expérimentateur-ices de la Caisse ; dans un deuxième temps elle cartographiera également les projets de création de nouveaux points de vente.

### Typologie et profil des **points de vente**



- Epicerie (5)
- Groupements d'achats (5)
- Marchés (quelques producte... (5)
- Supermarchés (4)
- Marchés (3)
- Boutique paysanne (1)
- Commerce (1)

**49 points de vente conventionnés :**  
**28 producteur-ice-s**  
**9 artisan-e-s**  
**12 magasins**



## Le circuit conventionné

Concrètement c'est avant tout la première hypothèse (lieux existants) qui a été travaillée et mise en oeuvre. Les autres se révélant bien plus complexes à engager.

### → Le conventionnement de l'existant en quelques chiffres

Actuellement le réseau des points de vente conventionné se compose ainsi :

**12** commerces alimentaires de proximité dont : un supermarché coopératif, 3 magasins bio spécialisés, 2 épicerie bio de proximité, un magasin de produits locaux, une épicerie collaborative, une épicerie associative, 1 boutique paysanne, 1 groupement d'achats réparti dans 4 quartiers...)

**28** producteur.ice.s en direct présents sur différents marchés de la métropole (fruits et légumes, fromages, miel, paysan boulanger, oeufs, plantes sauvages, porcs, agneaux, volaille, pommes et noix, conserves, huîtres, spiruline, mueslis...)

**9** artisan.e.s / transformateur.ice.s en boutique ou sur les marchés (boucherie, accras de morue et plats préparés, traiteur asiatique, charcuterie, jus de fruits, tofu maison, crêpes et galettes, rôtisserie...)

La cartographie de l'existant permet de dessiner en creux des zones dans lesquelles il manque de lieux d'achats conventionnés. Dans ces zones, l'objectif est donc de reprendre les hypothèses initiales :

→ Identifier et d'accompagner des commerces de proximité existants, volontaires et intéressés, dans une transition de leurs approvisionnements.

→ Identifier et d'accompagner des initiatives citoyennes pour la création de nouveaux points de vente gérés ou co-gérés par des citoyen·ne·s et/ou des producteurs·ice·s. Dans une perspective plus large, ces lieux seraient aussi des espaces de rencontre, qui permettent de retisser du lien social à partir de l'alimentation.

A moyen terme, l'ambition de la Caisse est ainsi d'être un outil de transformation des paysages alimentaires vers plus de durabilité.



## OBSERVATIONS

Le processus et les résultats du conventionnement sont analysés en détail dans le rapport de la recherche-action, n'hésitez pas à vous y référer. Sur le plan méthodologique, on peut noter une certaine complexité à mettre en œuvre le conventionnement. L'équipe-projet a fortement animé le processus en étant force de proposition sur des outils et manières de faire auprès du comité citoyen. Cela a permis à un certain nombre de membres de s'impliquer dans les visites et les compte-rendus à la plénière du comité, y compris des personnes n'ayant pas du tout l'habitude de ce type de démarche ou de rencontres avec des producteur·ices ou commerçants. Néanmoins le nombre limité de membres impliqués dans le conventionnement questionne l'accessibilité de la démarche et la nécessaire disponibilité pour réaliser toutes les étapes. C'est donc une démarche qui a nécessité un certain accompagnement au démarrage, la création d'un certain nombre d'outils partagés pour permettre une autonomisation progressive du comité, qui est toujours en cours, et qui devra être renforcé en phase 2 notamment pour élargir le nombre de membres réellement impliqués.

# 12 - Approvisionnements, circuits de distribution et soutien à la production

## Le point de départ

Parmi les axes de travail identifiés par le collectif Territoires à VivreS en 2021, il y a l'axe agricole et la mutualisation des approvisionnements. L'intention était de partir à la fois de la demande des épiceries, lieux de distribution et groupements d'achats membres du projet en recensant les besoins en approvisionnements (produits manquants ou difficile à trouver, difficultés de livraison ou de stockage, etc.), et de mener un travail sur l'offre disponible sur le territoire métropolitain et territoires voisins en identifiant les producteur·ices souhaitant développer leur commercialisation. L'ambition du collectif était de réfléchir à l'évolution des approvisionnements des lieux de distribution, afin de créer un écosystème solidaire avec les producteur·ice·s, qui pouvait passer par la création d'une "centrale d'achats à but non lucratif" par exemple. L'objectif de ce chantier était également de travailler collectivement la réponse qu'un projet de Caisse peut apporter aux enjeux de précarité agricole.

## Création d'un groupe de travail

Un groupe de travail sur les approvisionnements et les filières a été initié en février 2022, composé des membres du collectif de coopération représentant plutôt la "demande" (épiceries citoyenne ou coopérative, groupement d'achats, magasins) et lancé suite à un premier état des lieux via des rencontres individuelles.

Sur la base de ces réponses, 4 réunions ont donc été organisées entre février 2022 et juin 2023 pour mettre en commun les besoins et trouver des convergences. L'objet de travail retenu par le groupe après deux réunions, a été d'identifier quelques produits sur lesquels tester des commandes en commun.

## Premier chantier "achats de produits en commun"

Lorsque ce chantier a été initié en 2022, la définition de la méthodologie a été compliquée. Les structures concernées par ce chantier étaient de taille et de nature très différentes. Le groupe de travail s'était dans un premier temps accordé sur la nécessité de remplir un tableur avec un certain nombre de données (fournisseurs par produits, quantités commandées, prix, fréquence de livraison) pour cartographier au mieux les approvisionnements et donc les flux. Mais ce travail très exigeant en temps a été difficile à réaliser.

Il avait, dans un second temps, été décidé de tester les commandes groupées sur quelques produits (pommes de terre, fruits à noyaux) mais une fois les fournisseurs trouvés, les commandes n'ont pas suivi et cette hypothèse de travail n'a jamais abouti.

## Pause dans le processus

En parallèle, les points de vente se sont retrouvés très sollicités par d'autres chantiers du projet de Caisse (conventionnement, modèle économique, intégration des nouveaux.elles expérimentateur·rice·s, etc.), projet qui n'est qu'une toute petite partie de leur activité, et il a certainement manqué de coordination entre chargés de mission de l'équipe pour prioriser les chantiers et s'accorder sur les sollicitations que nous adressions aux points de vente. Le travail sur la mutualisation a donc été mis en pause.

## Voyage d'étude : outil de commande groupée et de logistique

Afin d'avancer, d'autres expériences dans d'autres territoires ont été étudiées, ce qui a conduit une partie des membres du groupe de travail (La Cagette, l'Esperluette,

la Métropole, la FR CIVAM et le MIN) à se rendre à Lyon et Saint-Etienne en juillet 2023 pour rencontrer le GRAP(-Groupement Régional d’Alimentation de Proximité) et De la Ferme au Quartier (coopérative alimentaire pour les particuliers et les professionnels) C’est suite à ces rencontres que, parmi les leviers de changement envisagés, l’outil de commande groupée et de logistique mutualisée développé par le GRAP a semblé être une piste intéressante à explorer. Ce chantier va pouvoir être mis en œuvre à partir de 2025 grâce notamment au projet Terrasol qui va permettre de financer une partie de l’installation, l’hébergement et la maintenance d’un outil informatique mutualisé permettant de massifier les flux d’informations et les flux physiques entre les épiceries conventionnées. Ce travail se fera en partenariat avec le MIN-Marché gare de Montpellier qui est pressenti pour assurer le rôle de centralisation des réceptions et éclatement de commandes pour qu’elles soient ensuite livrées sur la métropole. Pour mener à bien le développement de cet outil, le GRAP en Rhône-Alpes sera le prestataire qui accompagnera la Caisse, à la fois sur la mise en service du module de commandes groupées qu’ils ont développé sur ODOO, et sur la mise en œuvre logistique de la coopération territoriale qu’ils maîtrisent bien.

Face aux difficultés rencontrées de partir uniquement de la structuration de la demande, le chantier a été réorienté vers l’offre et la création du GIEE pour ne pas perdre de vue un des objectifs majeurs du projet de Caisse de répondre aux enjeux de précarité agricole.

## Structuration de l’offre et le lien aux producteur-rices

Les producteur-ices ont été sollicité-es pour approvisionner les participant-e-s de la Caisse mais aussi pour construire la réflexion sur de nouvelles formes d’approvisionnement. Dans cette perspective, nous avons monté

un groupement d’intérêt économique et environnemental (GIEE). Composé de 5 fermes maraîchères installées autour de Montpellier, ce groupe permet d’échanger sur les modèles économiques des fermes, selon leur typologie, et de penser collectivement des améliorations pour consolider l’existence de fermes déjà en place, très souvent fragilisées quel que soit le système. La plupart de ces maraîchers approvisionnent déjà la Caisse, en vente directe ou via un intermédiaire, et ont exprimé le besoin de travailler sur différents sujets tels que la planification, la définition du juste prix, et la sécurisation de leurs débouchés.

## Des fruits et légumes dans les groupements d’achats de Vrac & Cocinas

L’été 2024 a permis de tester l’approvisionnement des groupements d’achats de Vrac & Cocinas en légumes. Les retours sont très positifs aussi bien du côté des producteur-rices que des habitant-e-s, ce qui est encourageant pour aller plus loin et trouver des modalités régulières d’approvisionnement hebdomadaire ou bimensuel. Cela fera l’objet du travail conduit sur toute la période hivernale 2024-2025, en partenariat avec Terracoopa (coopérative d’activités et d’emploi agricole) qui animera le groupe de producteur-ice-s sur les aspects techniques et formation.

Le travail sur la structuration de filières se fait en lien étroit avec la Métropole de Montpellier, dans le cadre de sa Politique agroécologique et alimentaire et le Marché d’Interêt National (MIN). Des rencontres techniques régulières ont lieu afin d’avancer en partenariat sur nos actions respectives.



### OBSERVATIONS

Fin 2024, l’impact de l’expérimentation de Caisse sur le système agricole local reste très limité voire invisible pour la majorité des producteur-rice-s. L’objectif des prochains mois/années est bien de sécuriser l’activité d’un certain nombre de fermes par des formes de commercialisation innovantes dans leur organisation (contractualisation, débouchés efficaces en temps et en volumes, mutualisation, etc.).

# 13 - Le programme d'animation de la Caisse alimentaire commune



Le programme d'animation de la Caisse alimentaire commune est un ensemble d'actions organisées par l'équipe d'animation de la Caisse et des membres du comité citoyen. Ces animations sont à destination des participantes et participants à l'expérimentation, et certaines visent également à toucher un public plus large.

## ➔ Le programme d'animation a été lancé avec plusieurs objectifs :

➔ Élargir la démarche d'éducation populaire initiée avec le comité citoyen à l'ensemble des participantes et participants. Ces animations permettent d'acquérir des connaissances et des compétences en lien avec la démocratie alimentaire.

➔ Souder une communauté et créer du lien social. La MonA n'est pas simplement un intermédiaire de paiement, c'est une expérimentation de démocratie alimentaire défendant le droit à l'alimentation. Ces événements visent donc à faire se rencontrer les participant·e·s afin de former une communauté autour du projet et ses valeurs. Ils permettent également à des personnes isolé·e·s de rencontrer de nouvelles personnes et de vivre des moments conviviaux.

➔ Sensibiliser plus largement à l'alimentation durable et au projet de Caisse alimentaire commune. Les événements ouverts permettent de parler du projet et des grands enjeux auxquels l'idée de Sécurité sociale de l'alimentation (SSA) l'ayant inspirée, ambitionne de faire face (précarité alimentaire, précarité agricole, droit à l'alimentation...).

### ➔ Liste des animations réalisées :

- Ateliers "cuisiner durable" (une à deux fois par mois) avec les associations La Cantina et Vrac & Cocinas PHOTO
- Projections de films (ponctuelles)
  - Partir à l'aventure
  - D'Égal à égal
- Partage d'un goûter de Noël et de "retours d'expériences" avec les participant.es PHOTO

- Ateliers maraîchage
- Conférence-discussion avec Nora Bouazzouni, autrice de plusieurs livres (Faiminisme, Mangez les riches) page de couv livre
- Soirée arpentage du livre "Reprendre la terre aux machines" de l'Atelier Paysan page de couv livre
- Animation d'une émission radio hebdomadaire sur une radio locale (divergence FM) entre octobre et décembre 2024.



## OBSERVATIONS

Le programme d'animation de la Caisse alimentaire commune reflète la volonté de penser une dynamique d'éducation populaire à l'échelle de l'ensemble des participant.e.s, comme élément essentiel d'une démarche de démocratie alimentaire. Ces activités (ateliers cuisine, projections, rencontres ou arpentage autour d'un livre...) sont imaginées comme des opportunités données aux participant.e.s de s'impliquer, d'apprendre, de partager leur expérience, de rencontrer d'autres participant.e.s et de créer des liens. Pour l'instant, les propositions sont assez ponctuelles, on observe une assez bonne participation à ces événements quoique inégale, certainement lié à une certaine "dispersion" des propositions dans le temps et dans l'espace (changement de lieu). Pour autant une bonne partie des participant.e.s disent être en attente de ces propositions (notamment des visites de fermes et de lieux de productions agricoles) et nous poussent à imaginer un programme plus régulier et varié, s'appuyant sur des "lieux ressources" comme les Maisons de l'alimentation solidaire en émergence à Montpellier. En effet, une des observations globales de l'expérimentation est un manque de liens et d'implication des participant.e.s (hors comité citoyen) qui nécessitent d'être renforcés.

# 14 - Pistes de travail sur le modèle socio-économique

Pendant la phase 1 d'expérimentation, la Caisse alimentaire commune a lancé un groupe de travail pour penser son modèle socio-économique, en recherchant l'adéquation avec son projet socio-politique. Pour cela ont été invités des membres du comité citoyen, du collectif de coopération, du réseau de points de vente conventionnés pour mener une réflexion commune. En parallèle des étudiant·e·s du Master Économie Sociale et Solidaire (Université Paul Valéry) ont été mis à contribution pour contribuer à la réflexion.

Sur les questions économiques, plusieurs réflexions ou visions, parfois contradictoires s'expriment au sein de la Caisse :

- Est-ce que l'on vise une "autonomie citoyenne" dans le financement de la Caisse alimentaire commune ?
- Perçoit-on les subventions publiques comme un soutien temporaire ou un mode de financement pérenne de la Caisse ? qu'attend-on des collectivités locales ? de l'État ?
- Comment impliquer les entreprises et si oui qu'attend-on d'elles ?
- Quels liens entre le mode de financement actuel d'une Caisse expérimentale comme celle de Montpellier et le projet de Sécurité sociale de l'alimentation pensé au niveau national et financé par une cotisation obligatoire ?
- Comment penser le modèle socio-économique au regard des différents types de dépenses : budget "Caisse", frais de fonctionnement et de gestion, ressources humaines liées à l'expérimentation... ?

Ces différentes questions renvoient à des visions différentes voire divergentes, qui, pour caricaturer sont comprises entre une vision "autogestionnaire locale" et une vision "nationale de SSA" (financée par cotisation obligatoire) comme seul horizon, avec toute une gamme de nuances entre les deux. Ces visions coexistent au sein de la communauté de la Caisse alimentaire commune et sont à mettre au travail.

La Caisse alimentaire commune travaille aujourd'hui sur une approche territoriale et multi-acteurs, elle s'inscrit

dans une recherche d'hybridation des ressources financières, et expérimente des nouvelles formes d'implication en conjuguant financement public, financement privé et financement citoyen.

## Les cotisations citoyennes

La cotisation citoyenne se veut être le pilier central du financement de la Caisse alimentaire commune.

Les montants de cotisations mensuelles sont corrélés au niveau de revenu déclaré des participant·e·s

Les expérimentateur·ice·s cotisent en moyenne 4.17 % de leur revenu disponible.

Au 30 octobre 2024, la cotisation moyenne est de 63 € pour l'échantillon représentatif de la métropole de Montpellier (représentativité en termes de revenus et d'âge).

Elle est de 52 € en comptabilisant l'ensemble des expérimentateurs, c'est-à-dire en y ajoutant les expérimentateurs accompagnés par nos partenaires sociaux.

La médiane des cotisations est de 30€ (la moitié des participants cotisent moins de 30 €, l'autre moitié plus de 30 €).

En regardant plus finement la répartition des cotisations on observe que : un quart des personnes (1er quartile de revenu) cotisent entre 1€ et 5€, un quart entre 5€ et 30€, un autre quart entre 30€ et 100€ (3<sup>e</sup> quartile de revenu), puis enfin le dernier quart cotise au-dessus de 100€.

La cotisation minimale est de 1€, la cotisation maximale est de 250 €.

En absence d'une cotisation alimentaire universelle, le mécanisme de la contribution citoyenne libre et guidée fonctionne comme un levier d'activation de financement publics et privés. La Caisse alimentaire commune dessine ainsi un schéma de transition alimentaire solidaire co-construit à l'échelle du territoire.

## La revendication du financement public

En s'inscrivant dans l'objectif politique du droit à l'alimentation, la Caisse alimentaire commune plaide pour un changement de politiques publiques et une mise en cohérence des politiques sociales, agricoles et alimentaires, aussi bien au niveau local qu'au niveau national. Elle compte donc sur une contribution publique au financement de la Caisse.

Pistes de travail :

Recherche de modalités de financements publics pérennes basés notamment sur la reconnaissance des externalités positives, au regard des "coûts cachés" de notre alimentation au niveau sanitaire, social et environnemental.

Étude sur la pertinence de la reconnaissance de l'intérêt général permettant la défiscalisation des cotisations citoyennes supérieures aux montants des allocations.

## Quels financements du secteur privé ?

Au-delà du soutien temporaire des fondations privées, la Caisse alimentaire commune souhaite impliquer le secteur privé dans une trajectoire de transition et de solidarité à l'échelle du territoire.

Pistes de travail :

Modélisation et expérimentation d'une cotisation d'entreprise permettant aux salarié·e-s de rejoindre la Caisse alimentaire commune moyennant une cotisation salariale complétée par une cotisation patronale.

Rédaction d'un "guide d'autodétermination de la contribution des points de vente conventionnés" permettant aux points de ventes de participer au modèle socio-économique de la Caisse de façon libre et guidée, par des contributions financières ou en nature/ services.

Étude sur la pertinence de financement via les mécanismes du mécénat, sponsoring, RSE.

## Expérimentation d'une Caisse commune d'investissement

Dans le cadre du groupe de travail sur le modèle économique, nous avons engagé une réflexion sur la création d'une Caisse commune d'investissement pour soutenir les projets de transition agricole et alimentaire sur le territoire. Au travers de cet outil, le projet de Caisse alimentaire commune souhaite engager une démarche de transition en soutenant l'émergence de « communs agricoles et alimentaires ».

En s'appuyant sur les contributions financières des points de vente conventionnés, ce fond pourrait permettre de capter d'autres sources de financement (public et privé) et ainsi participer à l'identification, au soutien et au financement d'objets structurants pour le territoire (épiceries de quartier, infrastructures logistiques, soutien aux producteurs, outils de mutualisation des livraisons, soutien à l'achat de foncier agricole, etc...). La Caisse Commune d'Investissement se veut être un nouvel espace de gouvernance des transitions alimentaires permettant aux différentes instances impliquées dans l'écosystème de la Caisse (comité citoyen de l'alimentation, collectif de coopération, points de vente conventionnés) d'identifier et remonter des sujets et/ou des objets, de décider collectivement de leur pertinence et de les soutenir financièrement.

Dans le cadre du projet TerrAsol, la Caisse commune d'investissement participe à l'émergence d'un Fonds d'Aide TerrAsol (opéré par France Active Occitanie) permettant de financer des activités économiques du territoire via des prêts à taux 0 sur sans garantie. L'objectif de ce fond est de soutenir des initiatives économiques de solidarités alimentaires telles que définies dans TerrAsol et ainsi agir sur la transformation du système alimentaire, sur les paysages alimentaires, les modalités d'approvisionnement, la mise en œuvre de solutions logistiques des circuits courts et le renforcement des relations entre territoires.

# 15 - Piste de travail sur la structuration juridique et la gouvernance



## Une nécessaire structuration juridique

Après deux ans de fonctionnement en collectif informel, la nécessité d'avoir une structure juridique s'est imposée pour entrer dans la consortium Terrasol. Le principe de création d'une structure juridique ad hoc pour porter la suite de l'expérimentation a été validé par le collectif de coopération et le comité citoyen. Le choix s'est porté sur la création d'une association loi 1901. Les statuts de l'association Caisse Alimentaire Commune de Montpellier ont été déposés le 01/04/2024. Du fait du temps court, l'association a été créée par les deux structures pilotes de l'expérimentation (FRCIVAM Occitanie et Vrac & Cocinas) afin d'assurer la continuité de la démarche engagée. Mais, un véritable travail sur la gouvernance est engagé afin de permettre une pleine implication des différentes parties prenantes du projet (citoyens, associations partenaires, points de vente conventionnés, collectivités locales, etc...) et de concevoir une gouvernance adaptée au modèle d'action que constitue la Caisse alimentaire commune.

## Un groupe de travail spécifique pour une réflexion collective

Le Comité citoyen a démarré un travail sur le sujet en juillet 2024, en commençant par la compréhension du fonctionnement associatif et la découverte de différents types de gouvernance pouvant être mise en place dans une association ( bureau, conseil d'administration, collégiale, coprésidence, commissions, collèges etc...). par ailleurs, un atelier leur a été proposé pour retracer l'historique des différentes décisions prises depuis le début de la Caisse tout en s'interrogeant sur qui les avait prises (le comité citoyen, l'équipe salariée, le collectif de coopération, le comité institutionnel ou le conseil scientifique) ce qui a permis de mettre en lumière le fort pouvoir du Comité citoyen dans les décisions liées au fonctionnement de la Caisse. Dans la constitution, un groupe de travail se met en place à l'automne 2024 pour poursuivre le travail et faire une proposition de mode de gouvernance de l'association. L'organisation d'une AG extraordinaire est prévue pour le premier trimestre 2025.

## La structuration juridique des expérimentations inspirées de la SSA

En parallèle, un travail de mémoire de Master 2 en Économie Sociale et Solidaire a été mené par Sophie Sachet, sur la structuration juridique des expérimentations inspirées de la Sécurité sociale de l'alimentation. Sophie Sachet a pu investiguer dans trois territoires (Gironde, Alsace et Montpellier) pour comprendre les mécanismes de structuration juridique des expérimentations. Elle a montré que les expérimentations démarrent souvent par une phase "informelle" et que la structuration juridique intervient à des moments différents dans processus de conception et d'expérimentation selon les territoires, à la croisée des enjeux de gestion du projet et d'impératifs de "représentation". Cette structuration intervient également quand la question de la durée de l'expérimentation se pose. Il en ressort que la forme associative est plébiscitée par tous, avant tout en raison de sa souplesse et de sa simplicité de création. Sophie Sachet montre qu'il s'agit avant tout d'un choix pratique visant des besoins techniques et opérationnels, qui permet de s'adapter au projet local et dont le mode de gouvernance permet différents types d'implications. Reste la question cruciale de la rédaction des statuts pour chaque expérimentation, qui met les collectifs au travail de la répartition du pouvoir de décision, enjeu majeur dans les projets de démocratie alimentaire.



### OBSERVATIONS

Depuis ses débuts, le Comité citoyen de l'alimentation a vécu dans un certain "consensus" concernant les décisions à prendre, que ce soit sur les cotisations ou le conventionnement. On peut observer que la question de créer une association a suscité de vives réactions chez certains membres du comité citoyen, notamment du fait qu'elle arrivait comme une "urgence". Mais aussi parce que la structuration juridique vient interroger les rôles de chacun, le pouvoir des différentes parties prenantes, et le pouvoir au sein du comité citoyen. Cela vient aussi interroger le sens de la création d'une association et les valeurs qu'elle véhicule. Ce moment de tension a pu être compliqué à vivre pour certains membres, mais témoignent aussi d'une certaine "bonne santé" du groupe que constitue le comité citoyen en termes de dynamique démocratique et appropriation des décisions.

# 16 - Programme TERRASOL

Le programme Terrasol est né à l'initiative du collectif Territoires à VivreS qui a interpellé les collectivités locales sur l'opportunité de se réunir pour porter un projet de territoire ambitieux en répondant à un AMI de la Banque des Territoires, intitulé "Démonstrateur de la transition agricole et alimentaire - France 2030".

Le projet Terrasol a été dans un premier temps lauréat pour la phase maturation (avril 2023 / mars 2024), puis le projet de réalisation a été déposé en avril 2024 et validé en juillet 2024. Il permet au consortium d'acteurs créé pour l'occasion de porter un programme d'actions sur 5 ans, impliquant de nombreux acteurs et agissant sur différents leviers de transition.

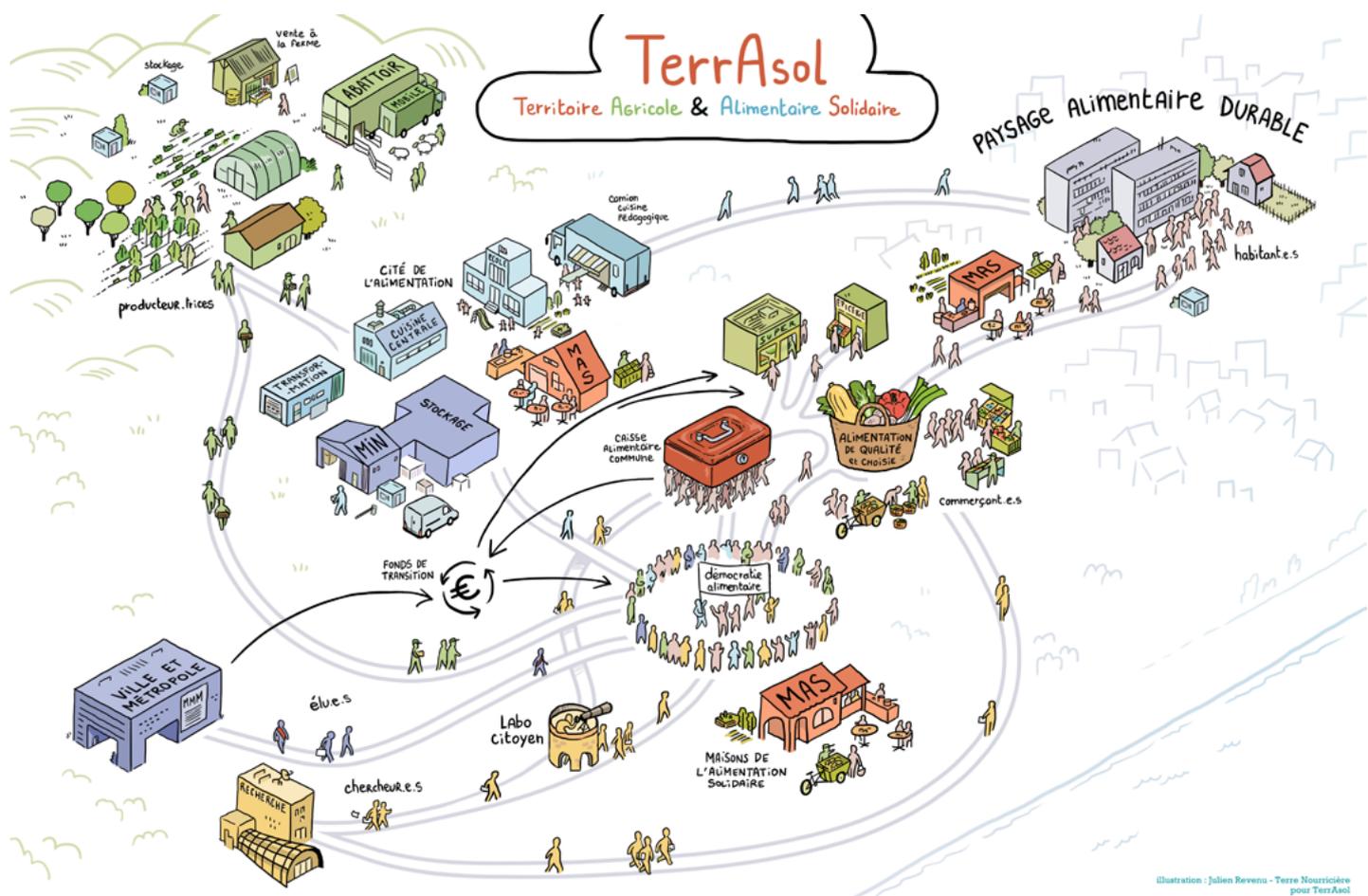


Illustration : Julien Revenu - Terre Nourricière pour TerrAsol

## OBSERVATIONS

Le programme Terrasol est une opportunité concrète de travailler dans une dynamique de co-construction de l'action publique à l'échelle du territoire en impliquant des citoyen-ne-s, des acteurs de la société civile, acteurs économiques, organismes de recherche et institutions publiques dans la recherche de nouvelles voies pour permettre d'enclencher et d'installer une transition écologique, sociale et démocratique sur les questions alimentaires et agricoles.

## Présentation du programme TERRASOL

Le projet TerrAsol vise à faire la preuve de l'intérêt d'une nouvelle approche et d'une nouvelle gouvernance des transitions alimentaires, basées sur les concepts de solidarités et de démocratie alimentaire sur le territoire de Montpellier. Par territoire, on entend d'une part l'espace physique et social où l'on vit - le quartier, la ville, la métropole - où peuvent se construire des solidarités entre habitants. On l'entend également comme l'espace dont on vit : les espaces nourriciers de la ville, au-delà du péri-urbain jusque dans le milieu rural, avec lesquels peuvent se construire des solidarités entre citoyens et agriculteurs. Les solidarités sont entendues ici non pas comme de l'altruisme vis-à-vis de personnes en difficulté, mais bien comme des relations d'interdépen-

dance pour faire cause commune dans l'intérêt général. Sur ces bases, ce projet entend faire la preuve de trois types de solidarité qui interagissent pour favoriser un système alimentaire territorial durable :

**a) Une solidarité citoyenne**, pour permettre l'accès de toutes et tous à une alimentation choisie et de qualité, dont les critères font l'objet d'une décision éclairée par les habitants.

**b) Une solidarité entre territoires**, entre le bassin de consommation que représente la ville et ses territoires nourriciers.

**c) Une solidarité entre acteurs du système alimentaire**. Ce projet cherche enfin à dépasser une approche basée sur des diagnostics et des propositions des seuls experts et à tester une gouvernance multi-acteurs de l'alimentation, incluant la population de façon la plus inclusive possible, les politiques, la société civile, les entreprises et la recherche.

### Actions prévues :

- ➔ Expérimentation de la Caisse alimentaire commune et appui au développement d'initiatives alimentaires citoyennes dans les quartiers et communes de la métropole.
- ➔ Mise en œuvre de la stratégie opérationnelle métropolitaine de transformation des paysages alimentaires. Création d'un réseau de Maisons de l'Alimentation solidaire (MAS)
- ➔ Camion itinérant équipé d'une cuisine pédagogique et d'un espace de sensibilisation pour développer des cours d'alimentation durable via la cuisine en école primaire et centres de loisirs.
- ➔ Formation aux enjeux de l'alimentation durable et des solidarités alimentaires.
- ➔ Laboratoire citoyen des communs alimentaires - Re-

cherche citoyenne, formation-action et éducation populaire.

- ➔ Structurer une offre paysanne et une demande groupée autour de la Caisse alimentaire commune.
- ➔ Améliorer la connexion de la métropole à ses territoires nourriciers en développant des solutions logistiques adaptées et accessibles aux circuits alimentaires de proximité.
- ➔ Création d'un abattoir mobile multi-espèces dans l'Hérault
- ➔ Développement de la filière volailles en circuit court et de qualité – création d'un abattoir collectif mobile et accompagnement à la création d'un atelier de diversification volailles de chair
- ➔ Chemins de transition : Gouvernance et prospective du Système alimentaire territorial
- ➔ Fonds d'aide à l'investissement TerrAsol

# 17 - De nouvelles modalités pour la phase 2 ?



L'expérimentation de la Caisse alimentaire commune se termine, en ce mois de décembre 2024 et devient la "phase 1" de l'expérimentation puisqu'une deuxième phase est déjà en cours de préparation. Le programme Terrasol, financé par la Banque des Territoires (présenté ci-dessus), permet à la Caisse alimentaire commune de continuer de s'expérimenter pendant 5 ans avec un nombre croissant de participants et de nouvelles modalités. L'association "Caisse alimentaire commune de Montpellier" a été créée cette année pour porter ce développement.

Les résultats de cette première phase, qui sont présentés dans le rapport de la recherche-action (accessible en ligne), apportent un certain nombre d'enseignements sur les effets de ce dispositif en termes d'accès à l'alimentation durable, de réduction de la précarité alimentaire, d'écologisation des pratiques alimentaires, d'exercice de la citoyenneté et de la démocratie alimentaire ou encore d'effets sur l'offre alimentaire. Certains

effets sont forts (lutte contre la précarité, citoyenneté), d'autres plus variables (accessibilité de l'alimentation durable, changements de pratiques alimentaires) voir inexistants (évolution de l'offre).

Ces enseignements ont poussé le Comité citoyen, le collectif de coopération et l'équipe projet à s'interroger sur les suites à donner à l'expérimentation : augmenter le nombre de participants ? approfondir certains aspects du dispositif ? dans quels buts ?

Les orientations qui ont été prises collectivement vont dans le sens d'une recherche d'approfondissement des effets sur les différentes dimensions, tout en restant sur une dynamique de croissance (relative) du nombre de participants pour expérimenter quelques paliers de changements d'échelle en terme de gestion et d'animation du dispositif (même si le nombre de participants restera quoiqu'il arrive extrêmement limité au regard de la population de la Métropole et de la vision universaliste qui est portée par le collectif).

## Sept pistes de travail pour la phase 2

### ➔ Renforcer l'impact de la Caisse alimentaire sur les pratiques alimentaires des participant·e·s

> augmenter la part de MonA dans le budget alimentaire des foyers, donc augmenter le montant mensuel de MonA.

### ➔ Renforcer la justice sociale, dans ses deux dimensions "redistribution" et "reconnaissance"

> augmenter le montant mensuel de MonA, par foyer, en fonction de la composition familiale.

> réduire les effets de la Caisse sur la reproduction des rapports genrés en lien avec l'alimentation, faire de la Caisse un projet féministe.

> aborder les enjeux de normes alimentaires et les aspects postcoloniaux des rapports de pouvoir alimentaires (Hourcade et Mc Clintock, 2023).

### ➔ Renforcer la dynamique démocratique

> assurer le renouvellement du Comité citoyen et la transmission de l'expérience.

> ouvrir le Comité citoyen une fois par trimestre à tous les expérimentateur·ice·s volontaires (séances d'apprentissage, décision de conventionnement).

> renforcer le "contrôle populaire" (lisibilité des processus de décision, pleine participation, changement de rôles).

> développer les opportunités de participation d'actions collectives et d'apprentissage mutuel pour toute la communauté de la Caisse alimentaire commune.

### ➔ Renforcer l'accessibilité économique et sociale des points de vente conventionnés

> travailler sur une typologie plus variées de lieux conventionnés.

> creuser la question des prix des produits, aborder les effets possible du conventionnement sur les prix.

> soutenir une "alimentation durable populaire", ancrée dans une économie populaire, en lien avec les Maisons de l'alimentation solidaire et autres actions à imaginer sur le volet distribution.

### ➔ Favoriser l'impact économique et social de la Caisse alimentaire commune sur les points de vente dans toute leur diversité, notamment les producteurs·ice·s en vente directe

> augmentation du nombre de foyers participants.

> procéder à une "mobilisation géographique" de nouveaux expérimentateur·ice·s, dans un ou plusieurs quartiers et communes spécifiques, notamment autour des marchés de plein vent sur lesquels des producteur·ice·s sont conventionné·e·s.

### ➔ Structurer et renforcer le "réseau conventionné" par des actions de coopération, et soutenir la structuration et le développement d'une offre agricole et alimentaire durable

> animation du réseau de points de vente et interconnaissance au sein du réseau.

> expérimentations d'achats en commun pour l'approvisionnement, et de logistique mutualisée.

> rechercher l'implication d'un plus grand nombre de producteur·ice·s du territoire.

> engager des échanges au sein du réseau sur la planification, la sécurisation des débouchés et la co-définition du juste prix.

### ➔ Travailler sur de nouvelles pistes pour obtenir des effets sur le système alimentaire

> faire émerger une Caisse commune d'investissement permettant aux acteurs du système (producteurs, projets de distributions alimentaire...) de réaliser des micro investissements.

# De la lutte contre la précarité alimentaire à une protection sociale et écologique : agir pour la transformation sociale.

L'idée de Caisse alimentaire commune a émergé en 2021 comme une hypothèse audacieuse : postuler que des habitant·e·s, des citoyen·ne·s, d'horizons et de milieux différents, en alliance avec une pluralité d'acteurs, notamment agricoles, sont capables de se réunir, de se parler, de s'engager et de penser ensemble ce que pourrait être un système alimentaire commun, répondant aux défis contemporains de la précarité, de la santé, du lien social, de la solidarité et de l'écologie, par un « bien manger collectif ».

Trois ans après, le Comité citoyen de l'alimentation et la Caisse alimentaire commune ne sont plus des hypothèses mais une expérience vécue, qui confirme la portée d'une démocratie alimentaire. C'est aussi une expérience prometteuse au regard des résultats que vous avez pu découvrir au fil de ces pages.

« Expérimenter c'est introduire une perturbation dans l'ordre établi »... La Caisse alimentaire commune, et toutes les autres Caisses expérimentales qui s'invitent aujourd'hui dans les territoires viennent perturber « l'impuissance d'agir » face à un système alimentaire complexe, opaque, verrouillé... et surtout injuste. Il est impressionnant de constater l'enthousiasme que génère ces expérimentations, en particulier chez les jeunes, dans un contexte politique qui désespère.

Elles donnent à voir des chemins, des voies de changements possibles, et interpellent tous les « concerné·e·s » (citoyen·ne·s, acteur·ice·s, chercheur·e·s, politiques et institutions...) sur leur capacité à trouver le courage de défendre un profond changement d'approche. L'occasion, pour une fois, de "lutter pour" plutôt que "contre". Un changement qui permettra de prévenir et de relever les défis sociaux et écologiques du système alimentaire. Il s'agit de renouer avec la puissance de notre histoire politique de solidarité, de protection sociale et d'émancipation, pour faire face au contexte qui est le nôtre, celui des reculs environnementaux, de la paupérisation et des menaces sur la démocratie.

Si la Caisse alimentaire commune ne saurait aujourd'hui constituer un modèle ou une solution, si elle n'est qu'une « jeune pousse » de ce que sera un jour une Sécurité sociale de l'alimentation, elle propose des repères concrets et scientifiques, pour mettre en place, dans les territoires, des laboratoires vivants qui sont autant de mises en mouvement politique. Cela afin de déjouer les inégalités et les dominations, porter des transformations alimentaire, écologique, économique, sociale et démocratique, et tenter de faire advenir un projet universaliste d'accès à une alimentation choisie et de qualité, en alliance avec des producteur·ice·s et des travailleur·euse·s justement rémunérés, sur une planète habitable car protégée, pour nous et pour les générations à venir.

